

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 58

MONTRÉAL, LE VENDREDI 11 MARS 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Pourquoi a-t-on augmenté nos taux?

La valeur des maisons marque le pas depuis plusieurs mois. Les mises en chantier, elles, s'inclinent vers le bas. Dans un tel contexte, le consommateur était en droit d'espérer une stabilisation, si ce n'est une diminution, des taux hypothécaires. Et qu'a-t-il récolté ce consommateur à qui le monde financier reproche désormais sa timidité? Une majoration, dans certains cas carabinée, des intérêts prélevés par les banques sur les hypothèques.

Serge Truffaut

Le consommateur est en grogne. Il grince un peu, beaucoup, des dents. Il y a un peu plus d'une semaine, alors que la saison des REER battait son plein, on lui expliquait que sur les dépôts qu'il confiait aux institutions financières, il n'était pas possible de lui allouer un profit plus élevé parce que l'économie ne le permettait pas. L'économie, il faudrait que le consommateur se mette ça dans la tête une fois pour toutes, a fait main basse sur l'intérêt supérieur de la nation. C'est ainsi.

Il y a de la grogne, du grincement des dents, du mécontentement. Car en plus des REER et des hypothèques, il y a les profits. Ceux des banques évidemment. La semaine dernière, le consommateur a constaté que chacune d'entre elles avait enregistré une progression très marquée du bénéfice net. Tant mieux. Il faut s'en féliciter.

C'est vrai qu'il faut s'en féliciter. Pendant plusieurs trimestres, nos banques ont fait des pertes. Parfois énormes. Lorsque ce n'était pas à cause de Campeau, c'était la faute de Olympia and York. Bref, c'était à cause de l'immobilier. Encore lui, toujours lui. A cause de lui, les banques ont été passablement échaudées. Financièrement s'entend.

Sir Sigmund Warburg et David Weil, banquiers admirés parce que brillants, observaient souvent que l'économie, c'est 25% de chiffres, 75% de psychologie. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nos banques, en augmentant les taux hypothécaires, se sont cantonnées dans la première catégorie. Ajouter 75 points en un coup aux hypothèques de deux et trois ans alors que l'immobilier est tout patraque, c'est pas très freudien-freudien ça.

En tout cas, lorsqu'on parle avec les courtiers, ceux qui travaillent l'immobilier au ras des pâquerettes, on récolte du ressentiment. Grosso modo, pour les agents cette majoration tombe à un moment d'autant plus grave que le mois de mars marque le début du meilleur trimestre. De la grosse saison.

Lorsque l'immobilier était en pleine ébullition, dans les années 87-88, la moindre hausse des taux dopait les ventes. Les consommateurs achetaient vite-vite, parce qu'ils avaient peur que les taux progressent encore.

Aujourd'hui, et en raison précisément des impacts psychologiques provoqués par la litanie de congédiements, les courtiers craignent que cette nouvelle majoration ne vienne freiner l'activité. Pourquoi? Parce que le consommateur éprouve une nouvelle peur. Celle de perdre son emploi.

Remarquez que la peur, ça a du bon. Ça favorise l'épargne. Le consommateur postmoderne a tendance à gonfler sa tirelire. Et comme en plus de perdre son emploi, il a peur de se faire voler chez lui à cause de la montée de la violence, le consommateur, ses économies, où les dépose-t-il? Dans les banques.

Et puisqu'il est plus avare que dépensier, les banques forcément disposent de beaucoup plus de liquidités. En fait, selon les remarques obtenues auprès d'un représentant d'une grande banque étrangère présente à Montréal, les institutions canadiennes disposent actuellement de tellement de liquidités que l'offre excède passablement la demande. Un surplus qui d'ailleurs aurait commandé, selon cet expert, une stabilisation des taux.

Si elles ne font pas dans la psychologie, nos banques, c'est qu'elles font dans la comptabilité. Donc des chiffres et des chiffres? Allons-y voir. Récemment, et à cause des pressions inflationnistes observées aux États-Unis, il y a du ramdam sur le front obligataire. Les obligations de 5 et 10 ans ont grimpé.

Alors comme elles sont allées à la hausse, ces obligations libellées aux États-Unis, les canadiennes ont suivi. Celle proposant un terme de cinq ans s'est fixée à 5,40%. Le taux hypothécaire qui a pour taux de référence le taux des obligations a fait naturellement dans l'imitation. Il a sauté sur l'occasion.

Mais alors, si toute cette ébullition trouve son origine dans le fait qu'on a noté un possible retour de l'inflation aux États-Unis, pourquoi a-t-on augmenté nos taux, nous qui avons un taux d'inflation non seulement stable mais très minime? A cause des communications.

Quoi? Hé oui! Ici et là, on affirme que les investisseurs étrangers si essentiels à notre économie n'ont pas encore intégré le fait que notre inflation est en dessous de l'inflation Made In USA. En clair, on propose à ces lointains investisseurs un taux net encore plus avantageux.

Et la Banque du Canada? Elle s'occupe juste du court terme. Passé six mois, mettons un an, ce sont les banques à charte qui prennent le relais.

Il y a une semaine, les nouveaux patrons de la Banque de France, ont reçu une lettre dans laquelle il leur était rappelé ceci: «Vous devez être à l'écoute du pays dans ses profondeurs et ses réalités, dont l'expérience de vie et l'écho que vous en recevez sont au moins aussi importants que celui de l'establishment financier.»

Le nom de l'auteur? François Mitterrand.

IDÉES

Quand Trudeau vantait le Collège de Saint-Jean

PAGE A 9



LES ACTUALITÉS

Moins de décrocheurs... et moins de diplômés

PAGE A 2

LE MONDE

Premiers témoins dans l'affaire Whitewater

PAGE A 7



Gros nuages sur le congrès libéral



PHOTO JACQUES NADEAU

LES LIBÉRAUX EN CONGRÈS auront de la publicité ce week-end, mais sans doute pas celle qu'ils auraient souhaitée. Une coalition de groupes syndicaux et populaires, dont on voit ici les préparatifs, s'est promis de profiter de l'événement pour attirer l'attention de la population sur les choix économiques du gouvernement Johnson. Voir ci-dessous l'article de Pierre O'Neill.

Une coalition promet «du trouble» aux libéraux

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les dirigeants du PLQ et les forces policières sont en état d'alerte. Des milliers de manifestants se proposent d'assiéger à compter de ce soir le Palais des congrès de Montréal, où sont attendus ce week-end 3000 délégués libéraux.

Les porte-parole d'une coalition formée de groupes populaires et de syndicats ont annoncé hier leur intention de perturber la tenue des assises du PLQ. Le Conseil des travailleurs du Montréal métropolitain

(FTQ), le Conseil central de Montréal (CSN), l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), des groupes populaires tels l'Association québécoise des retraités (AQDR), le Front populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et le Réseau d'aide aux personnes itinérantes ont lancé l'appel à la mobilisation de leurs membres. Le ralliement de contestation connaîtra son point culminant en début d'après-midi dimanche, par une marche qui partira du carré Berri pour aller rejoindre les manifestants du Palais des congrès.

VOIR PAGE A 10: LIBÉRAUX

Charles Bukowski, 1920-1994

Mort d'un vieux dégueulasse

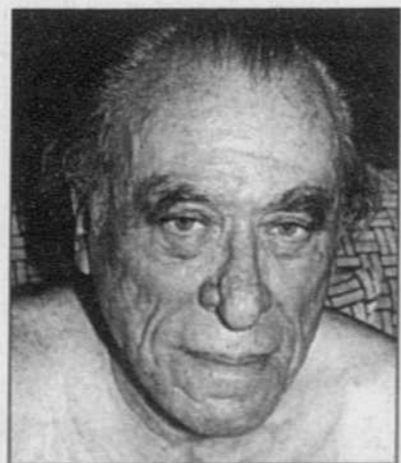
Sa prose brûle la gorge comme une rasade de whisky trop raide. Une littérature qui cogne

À l'âge de 73 ans, hier, l'écrivain américain Charles Bukowski est décédé à l'hôpital San Pedro en Californie. L'auteur de *Contes de la folie ordinaire* et de *Mémoires d'un vieux dégueulasse* a succombé à une pneumonie. La littérature américaine ne comptait qu'un Bukowski, outsider et provocateur né, chanteur de l'obscurité, immense écrivain de la marge qui laisse une œuvre dominée par le sexe, la drogue et l'alcool: les trois muses de celui que ses amis appelaient «Hank».

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

Il était né en Allemagne, Charles Bukowski, mais avec père et mère il arriva aux États-Unis à l'âge de deux ans, en 1922. Onze ans plus tard, il prenait sa première cuite et mettait K-O. son père d'un crochet de gauche, sortant ainsi de l'enfance avec un air de boxeur fou. Faut dire que le père, qui l'avait élevé à coups de ceintures de cuir, ne l'avait pas volé. Ainsi se forme un caractère.

La route pour Charles Bukowski sera une longue dérive, 36 métiers 36 misères et des bars à tous les coins



VOIR PAGE A 10: BUKOWSKI

Le dernier scénario du ministère

Une coupe de 200 millions dans la Santé

90 millions seraient récupérés dans la région de Montréal

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le ministère de la Santé et des Services sociaux fait circuler un scénario qui fixe à 200 millions la barre des compressions à réaliser pour l'année qui vient dans le vaste réseau de la santé.

Ce plan aurait été soumis aux directeurs des 16 régions régionales qui rencontraient, hier à Québec, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lucienne Robillard. Cette dernière devait discuter avec eux de l'application de la loi 198 et les mettre au courant de la dernière version du projet Défi-Qualité-Performance de son gouvernement. Un projet dont l'objectif global est de parvenir à retrancher 750 millions d'ici trois ans dans le budget de 12 milliards du secteur de la santé.

Des informations émanant de plusieurs sources établissent à 200 millions le montant des compressions prévues pour la première année du régime minceur que veut infliger Québec aux établissements de santé.

Selon une méthode de répartition régionale des compressions élaborée au ministère à la mi-février - communément appelée «plan Trudeau» - la région de Montréal écoperait d'environ 45% des restrictions budgétaires envisagées. Concrètement, cela équivaudrait à 90 millions

VOIR PAGE A 10: SANTÉ

POLITIQUE

Souverainiste ou séparatiste?

La vieille querelle sémantique n'est toujours pas éteinte

PAGE A 5

Radio-Canada ouvre des fenêtres sur Mexico et Berlin

PAULE DES RIVIERES
LE DEVOIR

Les deux réseaux de la télévision d'État, SRC et CBC, ont mis en veilleuse leur projet de se partager les services de correspondants bilingues à l'étranger. La CBC de Toronto a le vent dans les voiles et, malgré une baisse marquée de son audience, ouvre ces jours-ci de nouveaux postes à Mexico, New Delhi, Hong Kong et Tokyo.

LE DEVOIR a appris que la Société Radio-Canada, elle, s'ouvrira bientôt des fenêtres sur Mexico et sur Berlin, mais fermera son bureau de Londres.

Reste la question de la disproportion des moyens entre les réseaux anglais et français; le bulletin de nouvelles du réseau français de Radio-Canada rejoint une plus grande part de son auditoire potentiel que celui de la CBC, qui est suivi par moins d'un million de téléspectateurs.

Cependant, la société Radio-Canada n'a que six reporters à l'étranger; CBC, elle, en aura onze; c'est plus que n'en comptent les grandes chaînes américaines.

VOIR PAGE A 10: RADIO-CANADA



PLAISIRS

Nos inclinaisons alimentaires en disent long sur notre personnalité

PAGE B 1

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A9
Agenda culturel B10	Le Monde.....A7
Annonces classées B8	Montréal.....A3
Avis publics.....B6	Mots croisés.....B6
Culture.....B9	Plaisirs.....B1
Économie.....B5	Politique.....A5
Éditorial.....A8	Les Sports.....A6



Météo
Ciel variable
Max. -3
Détails en B6

Oui au ticket modérateur

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les Québécois tiennent massivement à ce qu'on ne touche pas à leur système de santé et sont même d'accord avec l'idée d'imposer un ticket modérateur pour aider au financement des soins de santé.

C'est du moins ce que révèle un tout récent sondage réalisé par le Groupe Léger et Léger auprès de 1000 répondants à travers le Québec pour le compte de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ). Sondés les 18, 19 et 20 février derniers, 78% des répondants se disent satisfaits du système de santé actuel, mais plus de huit personnes sur dix s'avouent très inquiètes de son avenir. La marge d'erreur est de 3,1%, 19 fois sur 20. De façon très claire, ce sondage met en relief un courant plus que favorable à l'imposition d'un ticket modérateur (69,2%) pour «certains services». Cela, au grand dam de la Fédération des infirmières qui désapprouve ouvertement ce type de remède pour solutionner les problèmes de financement du réseau.

«Pour nous, le ticket est une fausse solution en raison des coûts de perception qu'il suppose, mais nous avons quand même posé la question. Ce qu'on ne sait pas, c'est ce qu'aurait été la réponse si un montant avait été fixé à ce ticket», affirme Mme Jennie Skene, présidente de la FIQ.

Chose certaine, affirme Mme Skene, ces réponses démontrent que les gens craignent une réduction de services et sont prêts à des sacrifices monétaires ou personnels pour assurer leur maintien. Au cours des dernières années, l'appui accordé à l'idée d'un ticket modérateur n'a cessé de croître dans l'opinion publique. Au mois de septembre, un sondage SOM attribuait 63% d'appui à ce principe et un récent coup de sonde de *L'actualité* chiffre à 75% les tenants du ticket. «La situation économique peut faire varier l'opinion publique. Il y a 6 ou 7 ans, la majorité des gens étaient opposés au ticket», affirme M. Jean-Marc Léger, président de la firme de sondage. Autre surprise, une majorité de 55% des répondants approuvent les frais de deux dollars imposés récemment par Québec aux personnes âgées à chaque prescription de médicaments. Par contre, 75% des gens dénoncent la désassurance des frais dentaires pour les enfants de 10 ans et plus et 62% condamnent celle des examens de la vue pour les personnes de 18 à 65 ans.

Le taux de satisfaction très élevé de la population face aux soins de santé et le fait que 67% des gens estiment nécessaire d'y investir plus d'argent font dire à la Fédération des infirmières qu'un débat public s'impose avant que le gouvernement ne songe à désassurer ou privatiser d'autres services. Seulement 20% des répondants favorisent une réduction des services pour stabiliser les coûts de la santé. À ce titre, les répondants sont favorables à diverses mesures pour diminuer la facture du réseau de la santé, notamment celle d'accroître les services de maintien à domicile (79%), de transférer à d'autres intervenants certaines tâches effectuées par les médecins (67%) dont les sages-femmes (67%), les acupuncteurs (52%) et les homéopathes (64%).

Moins de diplômés mais des élèves plus persévérants

La diplomation chute de 3% au secondaire en 1992-93

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La bataille entamée par le système de l'éducation du Québec il y a deux ans en faveur de la réussite scolaire piétine. En 1992-93, la proportion d'étudiants sortis de l'école secondaire avec un diplôme a chuté de 3% pour revenir au même niveau que celui enregistré deux ans auparavant.

Cependant, la lutte au décrochage scolaire commencerait à porter fruit. Les élèves seraient plus persévérants, même s'ils ne parviennent pas à obtenir leur diplôme.

Le ministère de l'Éducation a diplômé 3000 jeunes de moins en 1992-93 que l'année précédente. La probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire pour les jeunes de moins de 20 ans s'établit à 65,8% contre 68,9% pour l'année précédente.

Cela veut dire qu'en 1992-93, seulement 65 jeunes de moins de 20 ans sur 100 susceptibles d'avoir un diplôme d'études secondaires l'avaient obtenu.

En somme, le Québec revient à la case départ, c'est-à-dire au même niveau de «diplomation» qu'en 1990-91, l'année durant laquelle le Plan d'action sur la réussite éducative a été lancé par le ministre de l'Éducation Michel Pagé. Le plan a été reconduit par ses deux successeurs, Lucienne Robillard et Jacques Chagnon. Québec accorde à ce plan une quarantaine de millions par année pour financer quelque 6000

projets qui sont susceptibles d'accentuer la persévérance aux études.

L'objectif du plan d'action est de hausser la «diplomation» de 15% en cinq ans pour atteindre 80% en 1995-96.

Après un an d'application du plan, on avait noté une légère amélioration de 3% du taux de «diplomation». Cette année, le progrès enregistré est effacé.

Ces chiffres sont contenus dans un document rendu public la semaine dernière par le ministre de l'Éducation et qui sont passés complètement inaperçus.

«L'alarme est encore en vigueur»

Dans ce document, le ministère explique la situation par le fait que «des résultats aux épreuves de juin 1993, notamment à l'épreuve de français écrit, se sont affaiblis». Selon une source au ministère de l'Éducation, les résultats à l'épreuve de français écrit montrent une chute de plus de 10 points de pourcentage du taux de réussite. En juin 1992, 75% des élèves avaient réussi l'épreuve.

«Par conséquent, poursuit le ministère, l'alarme est encore en vigueur».

Le même document confirme que la proportion d'élèves qui obtiennent leur diplôme de 5e secondaire dans les délais normaux, soit cinq ans après avoir été admis en 1ère, a chuté en 1992-93, alors qu'elle connaissait une progression à la hausse au cours des trois années précédentes.

En 1992-93, le taux de «diplomation» des

élèves entrés au secondaire en 1988-89 était de 57,2%. En 1991-92, le taux de diplomation des élèves entrés cinq ans auparavant était de 59,2%.

Par contre, la proportion d'élèves diplômés six ou sept ans après leur entrée au secondaire, donc une année ou deux plus tard que la normale, continue d'augmenter. Cela confirme que de plus en plus de décrocheurs rattrachent ou que ceux qui échouent une première fois persévèrent.

Le ministère se console d'ailleurs en montrant que le nombre d'élèves à quitter l'école d'une année à l'autre entre la 2e et la 5e année du secondaire diminue. Les étudiants seraient donc un peu plus persévérants même s'ils sont moins nombreux à obtenir le diplôme du premier coup.

En 1992-93, par exemple, 73% des élèves qui auraient dû être inscrits au début de l'année scolaire en 5e secondaire l'étaient effectivement, contre 71% l'année précédente. Une augmentation de 2%.

Le ministère affirme donc que «les efforts pour inciter les élèves à poursuivre leur formation portent fruit».

Il ajoute que les budgets consacrés à ce plan ont servi à des élèves «diplômables» non seulement cette année mais tout au long de la décennie. Le plan a des visées à long terme. «C'est donc davantage en analysant les données sur la persévérance (ou le non-décrochage) d'une année à l'autre du secondaire qu'on peut prévoir les effets du Plan d'action», écrit le ministère.

Selon Greenpeace

Déchets canadiens au tiers-monde

Ottawa (PC) — Le Canada a exporté plus de 200 000 tonnes de déchets potentiellement dangereux vers des pays en voie de développement entre 1990 et 1993, soutient un rapport de l'organisation Greenpeace.

La plupart de ces déchets ont été envoyés dans des sites peu perfectionnés de recyclage en Asie et en Amérique latine, une cause de grands dangers pour les travailleurs et les résidents de ces endroits, précise le rapport.

Deux autres organisations internationales, OXFAM et SUCO, se sont jointes à Greenpeace pour exiger l'arrêt de ces expéditions vers le tiers-monde, même lorsqu'il s'agit de contrats de recyclage.

«Ces usines, telles qu'elles fonctionnent souvent en Asie, ne seraient jamais tolérées au Canada», a déclaré hier en conférence de presse Martin McCann, un des cadres de SUCO.

Il a expliqué avoir vu ces lieux de recyclage et les rejets qui vont dans les rivières. «L'eau est noire et il y a des bulles, mais les gens laissent quand même leurs enfants s'y laver. J'ai vu leur peau abîmée, j'ai vu les enfants qui perdaient leurs cheveux dans des quartiers situés non loin des usines de recyclage de plastique», a déclaré Martin McCann.

Greenpeace écrit que les déchets sont expédiés à l'étranger par des compagnies qui veulent échapper aux frais élevés et aux contrôles de plus en plus stricts en vigueur au Canada.

David Hay, porte-parole du ministère de l'Environnement, réplique que les matières énumérées par Greenpeace ne font pas partie de la liste de ce qui est dangereux.

Il s'est dit d'accord avec les risques posés par les opérations de recyclage dans certains pays, ajoutant qu'il serait question de ce problème à Genève, à la fin du mois, dans le cadre d'une réunion portant sur la convention de Basel.

Adieu Mélina



LES GRECS ont fait hier à Athènes un adieu grandiose à Mélina Mercouri en se pressant par dizaines de milliers derrière le cercueil de l'actrice, inhumée avec les honneurs d'un premier ministre dans le cimetière historique de la capitale.

Les juges devraient être choisis parmi tous les membres du Barreau et de la magistrature

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La sélection des juges doit se faire au processus électoral restreint parmi tous les membres du Barreau et de la magistrature. Tel est l'opinion-choc qu'a soumise le bâtonnier du Québec, Me Denis Paradis, à un colloque tenu devant l'Association québécoise de droit comparé.

Sa proposition n'a pas fait l'unanimité, loin de là. Ainsi, la juge Hélène Lebel ne comprend pas qu'on pense à des campagnes électorales pour la recommandation de candidats au poste de juge à Québec. Elle ajoute qu'elle aurait refusé de se présenter à une telle joute. Le bâtonnier estime que la conjoncture est favorable à sa proposition après la controverse ayant entouré les propos des juges Raymonde Verrault et René Crochetière. Cependant, le Conseil exécutif du gouvernement du Québec garderait le pouvoir de procéder à la nomination finale parmi les trois membres recommandés à la suite d'une telle élection. «Le processus de nomination de la magistrature, tout comme le processus de nomination des tribunaux quasi judiciaires, se doit d'être un processus transparent et connu du public», a soutenu Me Paradis. Le bâtonnier propose que tous les postes ouverts à la magistrature soient annoncés par publication en indiquant le lieu de résidence du poste à pourvoir. Cette procédure se fait à Québec, mais pas à Ottawa. Tous les critères de sélection devraient être rendus publics et connus de tous, ajoute-t-il.

Le bâtonnier demande ensuite «pour toutes les instances en appel» qu'un comité de sélection soit constitué de membres nommés par la magistrature, par le Barreau et par des représentants du public. Ce comité aurait pour mandat de recommander au gouvernement trois candidats pour combler le poste vacant. Me Paradis de-

mande qu'on se dirige à long terme vers ce mode de nomination.

Les juges voient les choses autrement. Le juge en chef de la Cour du Québec, Louis Vaillancourt, souligne pour sa part qu'il y a deux types de comité qu'il avise le gouvernement sur la nomination des juges. «Certains comités agissent à titre de comité de révision, ils font rapport sur les qualifications des candidats à la magistrature dont les noms leur sont soumis par le gouvernement. Leurs recommandations ne lient pas le gouvernement». Le juge en chef à la Cour d'appel du Québec, Claude Bisson, rappelle que le système de nomination a été modifié voici cinq ans. «À la toute fin du processus, a-t-il dit, j'estime que la responsabilité de la nomination des juges doit continuer à reposer uniquement entre les mains du pouvoir exécutif».

Il ajoute qu'au printemps 1988, le ministre de la Justice Ramon Hnatyshyn fit connaître sa nouvelle politique quant au processus de nomination. On s'attend à ce que le ministre Allan Rock, le quatrième ministre en cinq ans, annonce des modifications aux comités de sélection tout prochainement. Le juge Bisson a déclenché une volée d'interventions quand il a précisé qu'on compte 950 juges au Canada, en incluant les surnuméraires, et parmi ceux-ci, 120 postes sont comblés par des femmes. Il a ajouté qu'il y a 23 juges à la Cour d'appel du Québec, dont 5 femmes, ce qui assure une représentation de 21% à ce niveau au lieu de 12% au niveau canadien.

Plusieurs avocates se sont interrogées sur l'insuffisance de la représentation féminine et des groupes ethniques. À cela, le juge Bisson fait valoir que des femmes avocates doivent d'abord présenter leur candidature aux postes disponibles et qu'il est préférable que les juges soient ensuite sélectionnés au mérite.

CHRÉTIEN ET LES PENSIONS

Ottawa (PC) — Parce qu'il craint de se retrouver bientôt devant des coffres vides, le gouvernement fédéral doit réévaluer le régime de pension de vieillesse du Canada, soutient le premier ministre Jean Chrétien. «À cause du vieillissement de la population, on prévoit des problèmes pour le régime de pension du Canada après l'an 2000», a déclaré le chef du gouvernement aux Communes hier. «Ce que nous devons faire, a-t-il ajouté, c'est étudier les problèmes sérieux qui affectent le Régime de pension du Canada, c'est un programme à long terme et nous savons que dans les années 2005 et 2010 le financement de ce programme sera compliqué». Plus de 3,3 millions de personnes âgées ont reçu 15,4 milliards\$ en vertu du Régime de pension de vieillesse du Canada en 1993. Les plus de 65 ans ont eu droit au supplément de revenu garanti dont l'enveloppe était de 4,3 milliards\$ l'an dernier. Un total de 19,7 milliards\$ qui grimpera cette année à 20,6 milliards\$. Le chef de l'opposition officielle, Lucien Bouchard, a rappelé au premier ministre Chrétien qu'il avait promis durant la campagne électorale de ne pas toucher au revenu des personnes âgées.

PROTHÈSES MAMMAIRES ET COUR

Ottawa (PC) — La Cour suprême du Canada devra bientôt déterminer si un fabricant d'implants mammaires peut être tenu responsable des dommages occasionnés par la rupture d'une de ses prothèses. Le tribunal a en effet accepté hier d'entendre un appel interjeté par la compagnie Dow Corning d'un jugement accordant 95 000 dollars à Susan Hollis, une citoyenne de Colombie-Britannique qui avait subi une double implantation mammaire, en 1983. C'est la première fois qu'un fabricant d'implants mammaires porte sa cause en Cour suprême afin que celle-ci détermine sa responsabilité. Le jugement qui sera rendu pourrait créer un précédent pour des milliers de Canadiennes qui ont intenté des poursuites contre les fabricants de ces prothèses. Des femmes du Québec et de l'Ontario ont déjà intenté une poursuite commune à ce sujet, ainsi que de nombreuses autres femmes qui ont agi individuellement.

CIGARETTES: EMBALLAGES NEUTRES?

Toronto (PC) — L'Ontario souhaite imposer l'emballage neutre pour les paquets de cigarettes et elle tentera de convaincre le reste du Canada d'aller dans cette direction. Le ministre ontarien de la Santé a déposé cette semaine des amendements à sa loi sur le contrôle des produits du tabac qui lui permettront de réglementer certains aspects de l'emballage des paquets de cigarettes, dont la couleur du paquet, la grosseur du lettrage, le texte et d'autres éléments décoratifs. L'idée est de rendre le paquet de cigarettes le moins attrayant possible. Par exemple, on pourrait choisir un lettrage noir sur fond beige, suggérer hier un assistant de la ministre ontarienne de la Santé Ruth Grier. L'emballage neutre — ou emballage sobre — est présentement à l'étude en Nouvelle-Zélande et en Australie. Au Canada, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique y songent assez sérieusement pour avoir, elles aussi, modifié leur législation. Mais aucun gouvernement en core n'a osé procéder.

JOHNSON ET LES TAXES SUR L'ALCOOL

Québec (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson n'est guère ouvert à l'idée de réduire de façon importante les taxes sur l'alcool comme on vient de le faire pour les cigarettes. «Il ne me semble pas que ce soit de même envergure que la contrebande de cigarettes», a déclaré hier le premier ministre en conférence de presse. Plus tard, le ministre des Finances, André Bourbeau, a fait valoir que la réduction des taxes sur le tabac pourrait avoir suffisamment nu à aux contrebandiers, qui faisaient indifféremment le trafic du tabac et de l'alcool. M. Bourbeau ministre soutient que le marché noir des spiritueux est en décroissance. Ce que ne semble pas croire la direction de la Société des alcools (SAQ), qui estime qu'une bouteille sur deux provient du marché noir. La SAQ songe à demander une réduction de 20%. Elle évalue de 300 à 400\$ millions les pertes dues à la contrebande.

SIDA EN HAUSSE AUX ÉTATS-UNIS

Atlanta (AP) — Les cas de sida ont plus que doublé l'an passé aux États-Unis avec une augmentation record de 111%, notamment parmi les hétérosexuels, a annoncé hier le Centre de contrôle des maladies (CDC) à Atlanta. Avec l'entrée en vigueur de critères d'identification plus larges, les experts du CDC avaient tablé sur une hausse de 75% pour 1993, mais elle a finalement été de 111%. 103 500 nouveaux cas l'an dernier contre 49 016 en 1992. Le total des cas de sida déclarés au 30 septembre 1993 est de 339 250. Sur ce total, 204 390 personnes sont mortes. Les groupes les plus touchés sont les femmes, les Noirs, les consommateurs hétérosexuels de drogue par intraveineuse et les hémophiles. La plus forte hausse par groupe a été enregistrée chez les femmes (151%) contre 105% chez les hommes, et elle est plus forte chez les minorités noires et hispaniques que chez les Blancs. Par ailleurs, les hausses les plus fortes ont été relevées chez les adolescents et les jeunes adultes, essentiellement par voie hétérosexuelle.

ALLERGIES ET FAMILLES NOMBREUSES

Londres (AP) — Plus les familles sont nombreuses et moins leurs membres risquent d'être sujets à des allergies, selon une étude allemande à paraître samedi dans le *British Medical Journal*. D'après les chercheurs de l'Université de l'hôpital des enfants à Munich, l'étude confirme l'idée selon laquelle l'exposition à des virus dès le plus jeune âge prévient l'apparition des allergies par la suite. Ainsi, dans les familles nombreuses, frères et sœurs ont beaucoup plus de chances de se transmettre un virus qu'ailleurs. «La plupart des gens pensent que la pollution atmosphérique est la cause de l'augmentation des allergies dans les pays occidentaux, mais il semble que d'autres facteurs soient importants (...). Cela pourrait être la taille de la famille et l'exposition aux infections», explique la Dr Erika von Mutius. L'étude a porté sur 7653 enfants âgés de 8 à 12 ans et répartis en cinq groupes selon la taille de leur famille.

RÉSULTATS
Tirage du 94-03-09

10 13 14 34 36 42

Numéro complémentaire: 40

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 530 149,10 \$
5/6+	9 84 338,30 \$
5/6	223 2 723,00 \$
4/6	13 188 88,20 \$
3/6	262 237 10,00 \$

Vente totale: 17 072 596,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 600 000,00 \$
Prochain tirage: 94-03-12

Extra Tirage du 94-03-09

NUMÉROS	LOTS
192785	100 000 \$
92785	1 000 \$
2785	250 \$
785	50 \$
85	10 \$
5	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 5K2
Tél: (514) 945-7074 Tél: (514) 945-9446
La maîtrise des intangibles

À surveiller demain:

CAHIER SPÉCIAL Les 50 ans d'Hydro-Québec

Son histoire, ses réalisations et les défis qui l'attendent.

C'est un rendez-vous dans **LE DEVOIR**



LE DEVOIR

MONTREAL

Beauchamp appuie Doré dans le dossier des stationnements

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le seul appui politique qu'a reçu l'administration du maire Jean Doré à la cession du stationnement sur le territoire de Montréal est venu de l'extérieur de l'hôtel de ville, soit du candidat à la mairie Claude Beauchamp.

Ce dernier considère qu'il s'agit là d'un geste dans la bonne direction. L'aspirant-maire ajoute même que la privatisation est l'une des solutions qu'il envisagerait une fois assis lui-même dans le fauteuil du premier magistrat pour améliorer le rendement de certains services municipaux.

Pour le maire Doré, l'entente intervenue avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain n'est pas une de privatisation mais de partenariat. «Nous sommes pragmatiques», a soutenu M. Doré devant les quelque 180 militants du Rassemblement des citoyens de Mont-

réal (RCM) réunis mercredi soir en conseil général.

Chose certaine, malgré la position de son chef Claude Beauchamp, le conseiller municipal Nick Auf Der Maur ne s'est guère montré enthousiaste de ce virage vers le secteur privé. Lors des débats à la séance du conseil municipal d'hier entourant l'adoption de cette entente, M. Auf Der Maur a sous-entendu que les liens copain-copain entre le président de la Chambre de commerce David Powell et le maire Doré n'étaient pas innocents. Il a d'ailleurs rappelé que M. Powell est un ancien organisateur au sein du RCM.

Du côté de l'opposition officielle, le transfert des responsabilités qui doit s'effectuer à compter du 1er mai se fait en catastrophe, sans que les élus aient pu consulter les documents pertinents à la compréhension des intentions de la Ville. «Le projet du comité exécutif comporte toutes les tares du projet Blue Bonnets: absence de

transparence, absence d'appel d'offres, secret absolu des documents, fonctionnement sur la bonne foi des parties», a dit le chef de l'opposition, Sam Boskey.

Même chez les conseillers municipaux les plus favorables à l'entreprise privée, l'exploitation pour les 30 prochaines années des 6200 places de stationnement dans les autoparc municipaux et les 11 500 places parcourues n'enchantent guère. «Pour des transactions de quelques millions\$, on fait appel au Bureau de consultation Montréal.

Et aujourd'hui, il n'y a pas de spécialistes pour nous expliquer une transaction de 76,8 millions\$, a déclaré le conseiller indépendant Pierre Gagnier.

Pour le conseiller Pierre Goyer, il s'agit, après avoir cédé la gestion des marchés publics l'été dernier, d'un deuxième aveu d'incompétence de la part de l'administration en place.

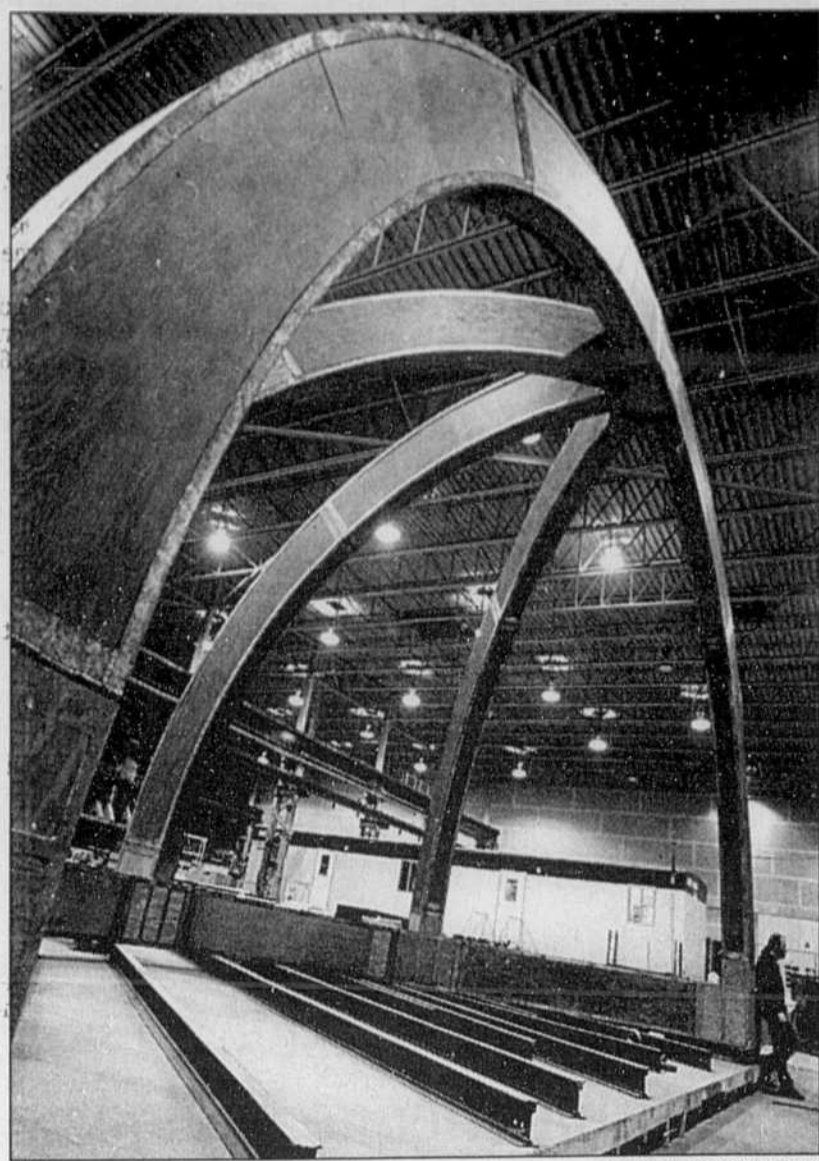


PHOTO JACQUES GRENIER
Pendant que les artistes répètent leurs numéros époustouflants, les éléments de la scénographie deviennent de plus en plus gigantesques.

Un chapiteau en pleine ruche

Dans les coulisses du Cirque du Soleil

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

C'est tout sauf un cirque! Il règne dans l'immense entrepôt de la Place Chassé, dans le quartier Rosemont, où se prépare le prochain spectacle du Cirque du Soleil depuis des mois, un bourdonnement de ruche hyper-organisée, une atmosphère de travail planifié qui ne déplairait certainement pas aux zéloteurs du taylorisme et du fordisme, bonne humeur en sus.

Des dizaines et des dizaines d'employés sont à l'œuvre, chacun à sa tâche spécialisée. Les artistes répètent leurs numéros époustouflants, s'accrochent à des barres, multiplient les vrilles et les sauts de carpe. Les ouvriers montent les gigantesques éléments de la scénographie. Les costumiers figent les détails des centaines de costumes plus délectables les uns que les autres qui seront portés par la quarantaine de clowns et d'acrobates du prochain show, *Alegria*, présenté à Montréal à compter du 21 avril prochain.

Oubliez la PME du spectacle forain: le Cirque du Soleil est devenu une grosse, une très grosse entreprise. Son chiffre d'affaire annuel oscille autour de 40 millions\$. A travers le monde, le Cirque embauche actuellement 596 employés permanents et quelque 900 autres temporaires, à Las Vegas, où est présenté *Mystère*, à Tokyo, où est offert *Saltimbanco* depuis aujourd'hui, et ici même, évidemment.

L'entrepôt montréalais abrite les studios de répétition, les loges d'artistes, un studio de danse, un autre de massothérapie, un département de création et plusieurs autres de production (ressources humaines, logistique, etc.). Le Cirque du Soleil a même des locaux pour faire la classe aux jeunes vedettes. Quatre enseignants sont présentement employés à cette fin.

Aux heures de pointe, l'atelier des décors de Montréal occupe à lui seul 75 personnes, menuisiers, mécaniciens, soudeurs et peintres, qui s'activent dans la plus grande partie de l'ancien entrepôt de plus de 32 000 mètres carrés des anciennes usines

Angus, du CP. En trois mois de travail, ils auront utilisé 160 tonnes d'acier, 2500 feuilles de contre-plaqué et 2000 gallons de peinture.

La scénographie imaginée par Michel Crête est à ce point imposante qu'elle n'a pas pu être montée d'un bloc dans l'entrepôt qui a pourtant une hauteur de 9,7 mètres. Ce problème a aussi obligé les ouvriers à travailler avec encore plus de précision, pour que les éléments s'emboîtent au centimètre près. Dans ce cas, les simulations par ordinateur ont facilité le travail.

Le défaut oblige aussi les voltigeurs à répéter ailleurs leur acrobaties, à Moscou par exemple, où a été monté le nouveau numéro de grand trapèze d'*Alegria*. C'est d'ailleurs un peu pour cette raison de plafond trop bas que le Cirque du Soleil examine actuellement la possibilité de se relocaliser ailleurs, peut-être même à Ville LaSalle, à côté du cégep André Laurendeau.

L'atelier des costumes est situé à l'étage de l'ancien entrepôt et occupe aussi environ 75 employés. Des gens aux doigts de fée qui auront dessiné, coupé, orné et cousu 200 nouveaux costumes pour *Alegria* et plus de 800 vêtements depuis le début de la décennie.

Le Cirque crée la plupart de ses tissus et fabrique sur mesure les masques et les accessoires. On emploie des chapeliers depuis longtemps et on vient d'inaugurer une dentellierie.

Et comme les créations s'usent rapidement, surtout les costumes des acrobates, il faut les remplacer fréquemment. Toutes les productions de l'atelier sont donc archivées sur informatique. Les artistes tiennent à jour une fiche complète de leurs mensurations. Ils doivent aussi se soumettre au moulage en plâtre de leur tête, par exemple pour permettre aux costumiers de recréer un masque confortable et parfaitement ajusté, une nécessité quand on le porte pour un numéro de trapèze ou de fil de fer.

Le Cirque a emménagé Place Chassé en 1992. Le siège social est toujours situé rue Notre-Dame, à Montréal. Le chapiteau se trouve dans le Vieux-Port. Et quand le Cirque du Soleil se donne en spectacle, là comme ailleurs, le reste de la ville ou un bout du monde sont emportés dans le rêve, mais un rêve pourtant planifié, codifié, préparé depuis longtemps par mille et un employés dévoués...

Bernard Lamarre à Polytechnique

Hydro-Québec, fer de lance de 350 firmes montréalaises

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Hydro-Québec est le fer de lance de 350 firmes montréalaises et la principale force derrière une corporation professionnelle de 38 000 ingénieurs au Québec. Tel est le point de vue que M. Bernard Lamarre, président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, est venu présenter à l'École Polytechnique à l'occasion d'un semaine de festivités autour du cinquantenaire d'Hydro-Québec.

«C'est en grande partie grâce à Hydro-Québec que le Québec est devenu l'un des hauts lieux du génie-conseil international», a-t-il dit d'entrée de jeu. Ses prédécesseurs confiaient leur travaux d'ingénierie à l'extérieur du Québec. La société d'État a changé les choses au début des années 1960 et suscité le développement des firmes ABBDL, SNC et Georges Demers. M. Lamarre ajoute l'apparition au début des années 70 des firmes Lalonde, Girouard et Letendre (LGL), Rousseau, Sauvé, Warren (RSW), Desau, Tecslut.

Les effectifs de la profession sont passés de 1600 membres en 1944 à près de 6000 en 1955 et à 38 000 présentement. Cela fait de l'Ordre des ingénieurs la deuxième plus importante corporation professionnelle au Québec pour le nombre des adhérents. «En vingt ans, la proportion d'ingénieurs francophones au Québec est passée de 50% à plus de 80%».

Voici vingt ans, les diplômés d'in-

génieurs étaient délivrés par l'École Polytechnique, l'Université McGill, l'Université Sherbrooke et l'Université Laval. Quatre établissements s'y sont ajoutés en raison du développement de la profession: l'Université Concordia, l'Université du Québec à Trois-Rivières et à Chicoutimi et finalement l'École de technologie supérieure.

M. Lamarre va jusqu'à comparer l'importance du savoir-faire des ingénieurs à Montréal à celui des informaticiens de la Silicon Valley et pour lui, c'est tout aussi important que le réservoir de capitaux de Wall Street.

La «grappe industrielle» où les ingénieurs sont très présents se compose de 350 entreprises de toute taille, dit-il, et 8000 emplois sont en rapport avec cette grappe. «Il n'est certainement pas exagéré de dire qu'Hydro-Québec en est le moteur économique». On compte présentement 1850 ingénieurs québécois à Hydro-Québec, dont 98% sont francophones.

M. Lamarre voit aussi le nouveau laboratoire des technologies électrochimiques et des électrotechnologies de Shawinigan, le LTEE, comme le nouvel IREQ de l'an 2000. Le grand défi du tournant du siècle sera de faire en sorte que ces activités suscitent un développement industriel comparable aux grands projets d'infrastructure de la société d'État, conclut-il.

Le rôle de leader technologique d'Hydro-Québec est fondamental pour développer une structure industrielle renouvelée.

Le député bloquiste Claude Bachand en est sûr

Le Collège de Saint-Jean voué à la fermeture

Saint-Jean (PC) — Selon le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, les professeurs du Collège militaire royal (CMR) ont refusé de discuter avec des envoyés du Collège de Kingston, venus pour les recruter.

Le Collège de Saint-Jean est voué à la fermeture par le gouvernement Chrétien et M. Bachand anime le Comité d'action régional qui s'y oppose.

Les doyens du Collège militaire de Kingston étaient censés rencontrer les professeurs, indique une note du 7 mars, destinée aux professeurs et dont le député fédéral avait copie, hier en conférence de presse.

«Les doyens de Kingston seront au CMR jeudi et vendredi, pour tenter de recruter des professeurs pour l'an prochain», précise la note de service de Jocelyn Gagné, directeur des sciences administratives au collège.

Or selon M. Bachand, «les profes-

seurs ont tous refusé d'embarquer dans la course au démantèlement, ils refusent de se laisser marauder par Kingston. C'est un geste héroïque de leur part.»

Le comité espère qu'au moins 2000 personnes seront, dimanche, du défilé organisé à Saint-Jean pour réclamer le maintien tel quel des activités du CMR.

De plus 350 étudiants et employés militaires de la base et du collège, selon M. Bachand, ont reçu «par voie hiérarchique» l'interdiction de participer à la manifestation de dimanche: «Ce serait considéré comme une insurrection contre Sa Majesté la reine.» Le défilé doit partir de la base à 14h, pour se rendre au collège. Les chefs Lucien Bouchard, du Bloc québécois, et Jacques Parizeau, du Parti québécois, doivent notamment prendre la parole.

Les contraventions changent de mains à Laval

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Service de police de Laval passe à l'offensive quant à l'application des règlements municipaux concernant entre autres le stationnement et l'usage de l'eau en saison estivale.

A compter de lundi prochain, des préposés de l'entreprise Elite sécuritaire prendront la relève des policiers lavallois pour émettre des contraventions. Jusqu'à maintenant, cette responsabilité était sous la gouverne des agents de police qui pourront désormais se concentrer sur la prévention et la répression de la criminalité.

C'est d'ailleurs là l'objectif principal de ce changement de la structure municipale, rationalisant ainsi «de façon substantielle le travail du personnel policier», indique le Service de police.

Quant au recours au secteur privé, la souplesse constitue la principale justification. «La décision de s'associer à une entreprise privée pour voir au respect de la réglementation municipale dans certains domaines repose sur la possibilité pour le Service de police de Laval de pouvoir ajuster

l'application de son programme, notamment en pouvant augmenter ou réduire le nombre d'intervenants, selon les besoins», peut-on lire dans le communiqué émis hier par le Service de police.

Les préposés interviendront principalement au niveau du respect du stationnement — les zones réservées aux handicapés feront l'objet d'une attention particulière — notamment dans les secteurs commerciaux.

De plus, les préposés surveilleront de près l'application de la réglementation municipale en ce qui a trait à la consommation d'eau l'été (l'arrosage est prohibé durant certaines périodes), histoire «que certains secteurs n'aient pas à subir des pénuries à cause d'usage abusif». Parmi les autres tâches de ce groupe d'employés, on retrouve entre autres une collaboration étroite avec les équipes de déneigement du Service des travaux publics.

«Cette initiative s'inscrit dans son mandat d'offrir à la population lavalloise une meilleure qualité de services ainsi qu'une sécurité publique accrue à coûts raisonnables», soutient la police.

Taxes: respect de la date d'échéance

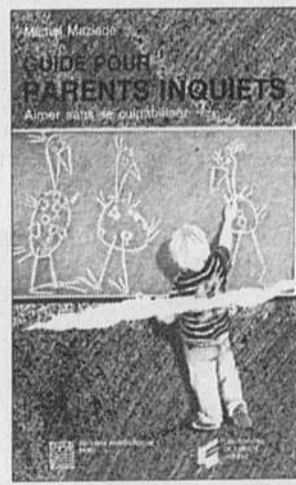
LE DEVOIR

Trois Montréalais sur quatre ont respecté la première date d'échéance du 1er mars pour payer leurs taxes à la Ville de Montréal.

Selon les chiffres fournis par le

Service des finances, 81,26% des taxes d'affaires et des taxes foncières dues ont été encaissées jusqu'à maintenant.

À pareille date l'année dernière, le paiement s'élevait au même pourcentage, soit 81,3%.



1994

ANNÉE DE LA FAMILLE

Michel Mazziade

GUIDE POUR PARENTS INQUIETS

Aimer sans se culpabiliser



Ce livre est issu des recherches de l'auteur portant sur le tempérament de l'enfant et d'une pratique de psychiatrie de plusieurs années.

Le but de cet ouvrage est de déculpabiliser les parents à qui l'on fait trop souvent porter la faute des troubles psychologiques et de développement comportemental de leurs enfants.

180 pages, 30 illustrations

Prix: 14,95 \$

En vente dans toutes les bonnes librairies

LES ÉDITIONS LA LIBERTÉ inc.

3020, chemin Sainte-Foy

Sainte-Foy (Québec) G1X 3V6

Téléphone et télécopieur: (418) 658-3763

Pour commandes postales, cartes VISA/MASTERCARD acceptées



Anglais langue seconde, 1^{re} secondaire

Thérèse Caron Nicole Gauthier Marjorie Bosquet

HIGHWAYS

APPROUVÉ PAR LE MEQ

COMMUNICATIVE LEARNING SITUATIONS

CROSSROADS SERIES 1



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville

MONTREAL (Québec)

H2W 2H5

Téléphone:

(514) 843-5991

Télécopieur:

(514) 843-5252

• LES ACTUALITÉS •

André Ouellet annonce une prolongation de mandat

Six mois de plus pour les Casques bleus canadiens dans l'ex-Yougoslavie

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le mandat des Casques bleus canadiens actuellement postés dans l'ancienne Yougoslavie, qui devait prendre fin le 31 mars, sera prolongé de six mois, a annoncé hier aux Communes le ministre des Affaires étrangères André Ouellet.

Selon le ministre, ce sont l'avis largement favorable à la poursuite des opérations manifesté lors d'un récent débat au Parlement et «l'évolution de la situation sur le terrain au cours des dernières semaines» qui ont incité le gouvernement à prendre cette décision.

Mais en annonçant cette extension, M. Ouellet a du même coup tenu à mettre ses partenaires en garde: «Nous donnons clairement l'indication qu'on ne veut pas rester là éternellement.»

Si, comme le publiait LE DEVOIR la semaine dernière, la possibilité que les soldats canadiens actuellement déployés en Croatie soient envoyés en Bosnie n'est pas à écarter, il n'est en revanche pas question de renforts en provenance du Canada, a prévenu M. Ouellet.

«Nous ne pourrions pas dire oui à l'ONU qui souhaiterait plus de Canadiens sur le territoire. Cette pré-

sence sera maintenue à son niveau actuel», a dit le ministre.

Toutefois, «dans le cadre de cette décision, le gouvernement envisagera la possibilité de redéployer une partie de ses troupes canadiennes sur le théâtre du conflit si c'est le choix de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) afin d'appuyer au maximum l'effort de paix engagé».

Environ 1900 Casques bleus canadiens sont présentement cantonnés dans l'ex-Yougoslavie, soit 1100 en Croatie et 800 en Bosnie. Quelque 275 autres participent à la patrouille navale chargée, dans la mer Adriatique, de faire respecter l'embargo onusien contre la Serbie.

Selon le ministre de la Défense, David Collette, il en coûtera 40 millions\$ au Canada pour maintenir ses troupes à l'étranger pendant six autres mois.

Au cours des dernières semaines, plusieurs membres du gouvernement Chrétien, dont le premier ministre lui-même, s'étaient interrogés publiquement quant à l'opportunité de garder des soldats dans un territoire où, d'évidence, aucune des parties belligères ne semblait encline à en arriver à une paix négociée. Dans son discours en Chambre, hier, M. Ouellet a cependant remarqué qu'il fallait «tenir comp-

te des progrès encourageants enregistrés sur le terrain, en particulier des cessez-le-feu qui ont été négociés et respectés à Sarajevo».

«Nous nous trouvons maintenant dans une situation où des étapes importantes ont été franchies en vue d'une solution pacifique, grâce notamment à l'accord survenu entre Croates et Musulmans de Bosnie en vue de former une confédération», a-t-il ajouté.

Le ministre en a également profité pour vanter la politique extérieure canadienne, qui s'est prononcée à l'OTAN contre des raids aériens sur la Bosnie, dont il apparaît aujourd'hui qu'ils n'étaient pas nécessaires. La décision de prolonger l'engagement canadien survient par ailleurs le jour même où la centaine de soldats canadiens coincés depuis plusieurs mois dans l'esclave musulmane de Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, ont été relevés par leurs collègues néerlandais et ont enfin pu rejoindre le poste de commandement de Visoko. M. Ouellet a félicité «tous les Canadiens qui ont terminé à Srebrenica une mission remarquable qui est tout à l'honneur de l'armée canadienne» et rappelé que, «en dépit de conditions parfois extrêmement difficiles, la contribution à l'effort de paix est une chose dont tous les Canadiens peuvent être fiers».



Un film sur un massacre

Un Salvador muselé ce soir à la Bibliothèque Nationale

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Un village du nord du Salvador, El Mozote, a été gommé de la carte, le 11 décembre 1981. L'ensemble de ses occupants furent exterminés — la majorité des quelque 900 victimes avait 12 ans ou moins. Dans *L'histoire muselée*, film qui est projeté ce soir à la Bibliothèque Nationale, les réalisateurs Yvan Patry et Danièle Lacourse présentent quelques témoignages de survivants au nombre desquels Rufina Amaya, dont toute la famille a péri, et Wilson Guevara — il n'avait que huit ans à l'époque — qui tente maintenant de faire carrière dans la nouvelle police civile prévue par les accords de paix conclus entre la guérilla et le gouvernement en janvier 1992.

Le journaliste Raymond Bonner qui avait (janvier 1982) été l'un des premiers à parler de ce massacre dans le *New York Times*, a malheureusement été l'objet de calomnies qui ont failli lui coûter sa carrière. Le *Time Magazine* et le *Wall Street Journal*, alimentés par des sources de la Maison-Blanche et du département d'État, ont voulu saper sa crédibilité, soi-disant parce qu'il aurait été trop près des guérilleros — «il vaut à lui seul tout un bataillon communiste en Amérique centrale», écrivait alors un magazine américain. Il fallut près de 12 ans pour que soit restituée toute la vérité sur El Mozote et que le *New York Times* écrive en éditorial que «rien n'avait été exagéré» sur ce massacre dont les responsables étaient les membres d'un bataillon d'élite (Atlatl) entraîné par des conseillers américains — le bataillon a été dissous en décembre 1992, mais quatre mois plus tard, la Commission de l'ONU sur la vérité identifiait comme responsables du massacre de El Mozote le colonel Monterrosa et d'autres officiers qui furent presque immédiatement amnistiés par une loi adoptée en vitesse par le gouvernement d'Alfredo Cristiani.

La soirée-débat de ce soir est au bénéfice du Comité des Mères d'El

Mozote. M. Ed Broadbent, directeur du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique y prend part avant de se rendre au Salvador mardi prochain à la tête d'une mission d'observation des élections salvadoriennes du dimanche 20 mars.

Font également partie de la délégation: Lois Wilson, ancienne modératrice de l'Église Unie du Canada, Jean-Pierre Charbonneau, pour Ox-fam-Québec, les députés fédéraux Warren Almand (libéral) et Osvaldo Nunez (Bloc québécois) ainsi que le jésuite Edward M. Hyland, du Centre Paix et Justice.

Quant au documentaire dont existent des versions en français, en espagnol et en anglais, il expose sobrement et de façon poignante la terreur qui régnait au début de cette guerre civile qui a duré 12 ans. Yvan Patry, lors d'un visionnement de presse, rappelait que la terreur n'est pas disparue et que de très nombreuses lettres d'affiche de l'opposition (43 au moins) ont été assassinées au cours de la présente campagne électorale par des «éléments armés non identifiés», autrement dit par des escadrons de la mort.

La particularité de *L'histoire muselée*, que CBC et TVA ont partiellement financée, c'est de reconstituer la série de demi-vérités et de mensonges proférés par des hauts placés américains, dont l'ambassadeur Diane Hinton, dans le but de maintenir les liens Washington-El Salvador (le Salvador a bénéficié d'une aide américaine de 6 milliards\$ durant le conflit). Il a fallu attendre que soient «déclassifiés» de très nombreux documents, une fois partie l'administration Bush, pour que soit reconnue officiellement la version d'un massacre délibérément provoqué par l'armée pour venir à bout de civils assimilés à des partisans de la «subversion».

Aujourd'hui, les proches des victimes réclament justice et veulent rendre hommage à leurs morts dispersés dans plusieurs charniers.

L'exploitation des parcs et réserves sera privatisée

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) a décidé de se délester de toute activité commerciale dans les parcs et réserves fauniques, dont l'exploitation sera ainsi privatisée à peu près totalement.

Le ministère dit se réserver encore les responsabilités de conservation, de mise en valeur de la faune et de protection du territoire, des responsabilités dont les activités inhérentes n'ont pas été précisées hier dans la déclaration émise par le bureau du titulaire du MEF, M. Pierre Paradis.

Dans le cas des réserves fauniques, des territoires protégés jusqu'ici pour y favoriser la chasse et la pêche, le MEF entend confier à des «tiers» — dont on ne sait s'il s'agit d'organismes privés ou à buts non lucratifs — l'exploitation de ces ressources naturelles. Ces éventuels responsables des réserves devront assurer le suivi de la récolte faunique et fournir au ministère un plan de protection de ces espèces vivantes.

Le ministère a précisé qu'il exercera un contrôle sur les modalités d'accès aux activités et services ainsi que sur la tarification et

prendra les moyens nécessaires pour que l'ensemble des citoyens puissent continuer d'avoir accès à ces territoires», a précisé le communiqué ministériel. Plusieurs groupes craignent depuis des années ce délestage des joyaux du patrimoine faunique et naturel de la province. Certains ont exprimé la crainte que cette privatisation ne recrée, sous des modalités diverses et surtout par la tarification, des barrières économiques qui feraient de ces territoires des nouveaux clubs privés déguisés.

Dans les parcs provinciaux, le MEF entend se délester notamment de la gestion des campings, des plages publiques, des restaurants et casse-croûtes, de la location d'équipement, etc.

Il entend cependant établir des politiques et normes «auxquelles devront se soumettre les délégataires et il en assumera lui-même le contrôle et le suivi», précisait hier le ministre.

En Mauricie et dans Lanaudière, par exemple, des gestionnaires privés du parc Mastigouche se sont unis aux employés du parc et aux municipalités de la région pour créer un nouvel organisme, Gestion Mastigouche, qui entend se mettre sur les rangs pour assumer les responsabilités dont le ministre Paradis veut céder à d'autres.

Il faudrait contrôler la population de phoques

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'Association des chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine a demandé hier au gouvernement fédéral d'évaluer la faisabilité du projet lancé par le conservateur Guy-Noël Chaumont de façon à appuyer concrètement la relance de l'industrie du loup-marin.

C'est ce qu'a déclaré hier le coordonnateur de cette association, M. Gil Thériault, selon qui le contrôle de la population des phoques du Groenland devient une priorité en raison de la ponction importante opérée par cette espèce sur les pêcheries de la région. M. Thériault réagissait à la publication cette semaine dans LE DEVOIR du projet de M. Chaumont, qui propose d'augmenter de plusieurs dizaines de milliers de têtes le tableau annuel de la chasse aux loup-marins dans une optique d'utilisation optimale.

M. Chaumont estime que la viande de ces phoques pourrait servir à alimenter en partie les quelque 30 millions de chats et de chiens en France, à partir d'une usine de transformation qui pourrait se

situer à Saint-Pierre-et-Miquelon. Les autorités canadiennes et françaises, mises au courant de cette idée, y ont accordé un accueil plutôt sympathique car elle permettrait de lutter contre le chômage sans compromettre la santé du troupeau de phoques, dont moins de tiers du quota de chasse est utilisé.

La population des phoques, précise M. Thériault, aurait augmenté encore l'an dernier pour atteindre près de 5 millions. Ils étaient environ 1,7 million de phoques en 1983 avant que le marché des chasseurs ne soit compromis sous la poussée des animalistes européens.

Les biologistes ont évalué que chaque phoque consomme annuellement 1,5 tonne de poissons, ce qui ne les rend pas pour autant responsables des difficultés connues par certains stocks de poissons comme la morue, mais qui peuvent ajouter à leur difficulté de se reconstituer. Pour les chasseurs des Îles, s'il est normal de réduire la pêche aux poissons en déclin, il est tout aussi important de contrôler par une exploitation viable «l'autre prédateur», le phoque. Les chasseurs estiment que c'est une méthode plus intelligente que de leur faire avaler des

contraceptifs, une formule expérimentée par le gouvernement fédéral. Les chasseurs madelinots estiment par ailleurs que la nouvelle campagne publicitaire lancée contre la chasse aux phoques par l'International Fund for Animal Welfare (IFAW) constitue une autre manifestation d'opportunisme des grands groupes animalistes internationaux, qui «remplissent leur poche sur le dos des petites collectivités». L'IFAW affirme, sans le prouver, que des milliers de phoques sont tués uniquement pour leur pénis, dont les Chinois font un aphrodisiaque recherché.

Les chasseurs madelinots, qui n'auront pas leur part du contrat de 50 000 phoques passé avec leurs confrères terre-neuviens, prennent néanmoins la défense de ces derniers.

«Jamais il n'a été question, déclare M. Thériault, de chasser les phoques uniquement pour leurs organes. Nous nous sommes toujours opposés à une utilisation limitée de cette ressource. Par contre, s'il existe du même coup une demande pour les organes mâles des phoques abattus, pourquoi pas? Nous devons tendre toujours vers une utilisation optimale des animaux.»

CINÉ-MAJ

OFFREZ À VOTRE GROUPE PRÉFÉRÉ
UNE SORTIE AU CINÉMA !

L'Office national du film, Le Devoir et CFGL ont le plaisir d'inviter
10 groupes de 10 personnes (bureau, club sportif, club social, famille, amis)
à assister à la première du nouveau film de Marquise Lepage

LE VENDREDI 18 MARS À 20 H 30
AU CINÉMA ONF

La Fête des Rois

UN FILM DE
MARQUISE LEPAGE

AVEC
MONIQUE MERCURE
MARC-ANDRÉ GRONDIN



Faites parvenir votre télécopie au
numéro (514) 664-7749 au plus tard le
vendredi 11 mars à midi à CFGL-FM.

Du 7 au 11 mars, sur les ondes de CFGL-
FM, entre 15 h et 17 h, Georges Pothier
annoncera les noms de 2 groupes
de 10 personnes qui recevront un
laissez-passer permettant d'assister à
la première de *La Fête des Rois*

Nom du groupe : _____

Responsable du groupe :

1 _____

() _____

() _____

N° de téléphone N° de télécopieur

Nom des membres du groupe :

2 _____

3 _____

4 _____

5 _____

6 _____

7 _____

8 _____

9 _____

10 _____

Les tirages auront lieu du 7 au 11 mars 1994.
La valeur des prix est de 400 \$. Dix groupes gagnants
recevront un laissez-passer par télécopieur. Fac-similé
de coupons acceptés. Règlements du concours
disponibles à l'ONF.



LE DEVOIR

CFGL
105,7 fm

LE DEVOIR

POLITIQUE

On en parle depuis 30 ans mais on ne s'entend toujours pas sur les termes

Souveraineté ne veut pas dire séparatisme

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Cela fait une trentaine d'années qu'on en parle, mais on ne s'entend toujours pas sur les termes, un sondage publié hier dans *The Globe and Mail*, de Toronto, montre que pour 58% des Québécois, la souveraineté et le séparatisme, ça ne veut pas dire la même chose. Pour 37% d'entre eux, les deux mots ont le même sens.

La distinction existe dans l'esprit des électeurs péquistes comme des libéraux, dans celui des souverainistes aussi bien que dans celui des fédéralistes. Les francophones voient une différence dans la même proportion. Mais les anglophones sont plus nombreux à penser que les deux mots veulent dire la même chose.

Le sondage a été mené au début de la semaine, soit peu de temps après que ce drôle de débat terminologique ait été lancé par les leaders souverainistes eux-mêmes: le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, ayant préféré utiliser le mot séparatiste pour se décrire aux Américains lors de sa visite récente chez l'Onclé Sam; et M. Jacques Parizeau, qui a repris le même terme devant des investisseurs réunis à Montréal par le magazine *The Economist*.

Le premier ministre fédéral Jean Chrétien s'en était réjoui, estimant qu'en appelant les choses par leur nom, comme le fait M. Lucien Bouchard, les souverainistes courent à une défaite référendaire assurée.

Hier, c'était au tour du premier ministre du Québec, Daniel Johnson, d'en discuter. Interrogé par des journalistes de langue anglaise, M. Johnson a dit que c'est ce mot-là qu'il utiliserait lui aussi pour décrire ses adversaires lors de la prochaine campagne électorale, laquelle paraît de plus en plus imminente. Il a ajouté qu'il paraissait «inévitabile» que la séparation va faire partie du débat.

«Je vais utiliser le mot qui décrit le mieux la situation, dit-il. Je pense que Lucien Bouchard l'a bien dit. Le projet du PQ en est un de séparer le Québec du reste du Canada. M. Parizeau l'a dit aussi».

«Quand les gens retournent à la simplicité du langage, ils appellent les choses par leur nom», dit-il.

En sortant de la salle de conférence de presse où M. Johnson annonçait la construction d'une ligne à haute tension, les journalistes sont arrivés face à face avec des péquistes qui entraînaient dans une autre salle de réunion.

Faire peur au monde?

Les adversaires utilisent le mot séparatiste pour faire peur au monde, dit le bouillant député Guy Chevrette. Ils disent le mot séparatiste comme ils disent féministe, ajoute sa collègue députée de Chicoutimi Jeanne Blackburn, en lui accolant un sens péjoratif, au point où des femmes n'osent plus se dire féministes.

Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, paraissait s'amuser de la situation, esquivant néanmoins les questions des journalistes: «tellement de gens vont s'intéresser à ça, dit-il en riant, continuant son chemin. Je leur laisse ça».

Le sondeur Jean-Marc Léger, de Léger & Léger, estime que le sondage montre qu'aux yeux des Québécois, le concept de souveraineté est positif et qu'il implique le maintien d'un lien entre le Québec et le reste du Canada. Tandis que le mot séparation est perçu comme étant très négatif et qu'il suggère le bris de tous les liens avec le reste du Canada.

Selon lui, le fait que le concept que défendait au départ René Lévesque était la souveraineté-association colore la perception qu'ont les Québécois du mot souveraineté.

M. Bouchard avait expliqué qu'il avait dit sépara-

tiste au lieu de souverainiste aux Américains parce que, selon lui, ils n'auraient pas compris le sens du mot souverainiste, un terme issu du langage politique canadien et québécois. «Je me suis rendu compte très vite qu'il fallait leur dire ce qu'il en était», dit-il.

Devant les investisseurs, lundi, M. Parizeau décrivait son option en disant que les Québécois ont besoin de tous les outils pour prendre leurs décisions. «C'est pourquoi je suis séparatiste», leur dit-il. Jusqu'à récemment, le mot séparatiste était tabou dans les cercles souverainistes.

Trois universitaires regroupés autour de Daniel Latouche ont publié en 1992 un petit livre dans lequel ils faisaient l'analyse de l'évolution de l'opinion québécoise sur la souveraineté, de 1962 à 1991. Ils concluent que l'option la plus populaire n'était pas la souveraineté telle quelle, mais la souveraineté-association. Ils affirmaient que pour l'emporter, le camp souverainiste avait besoin de séduire les «associationnistes».

Le PQ lui-même ne suggère pas de briser tout lien avec le reste du Canada. Sans en faire une condition, le PQ propose le maintien d'une union économique et la mise en place de trois instances — un conseil des ministres, un secrétariat et un tribunal —, pour gérer l'union.

Le Bloc québécois va un cran plus loin. Dans son manifeste publié l'an dernier, il affirme qu'il «ne faut pas exclure la création d'une conférence parlementaire commune».

Voici qu'on joue sur les mots et sur les perceptions. Il est clair que l'une des stratégies des fédéralistes, lors des élections et de la campagne référendaire, sera d'entretenir la confusion quant aux intentions réelles de l'adversaire: il se dit souverainiste, mais il est, au fond, un vilain séparatiste, diront-ils, en essayant de faire vaciller dans leur camp les «associationnistes» méfiants.

Transport d'électricité entre Lévis et Des Cantons

Johnson annonce lui-même le début des travaux

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Daniel Johnson a pris la peine hier d'annoncer lui-même le début des travaux de construction de la ligne de transport d'électricité entre le poste de Lévis et celui de Des Cantons, dans l'Estrie, un projet qui est dans les cartons d'Hydro-Québec depuis 1989.

Il s'agit d'une ligne de 181 kilomètres, d'un projet de 407 millions de dollars qui donnera du travail à 1000 personnes par année pendant trois ans.

Le porte-parole péquiste en matière d'énergie, Guy Chevrette, a fait valoir que, malgré cette annonce, les investissements d'immobilisation d'Hydro-Québec vont baisser de 500 millions en 1994 par rapport à 1993, année durant laquelle le budget d'immobilisations d'Hydro-Québec s'élevait à 4,4 milliards. Il ne s'agit pas d'un nouveau projet.

Le gouvernement avait déjà autorisé

la fabrication des plans et devis en 1989 et le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est prononcé en faveur l'an dernier tout en recommandant des modifications au tracé. La nouvelle ligne doit améliorer la fiabilité du réseau et la distribution de l'énergie dans cette région, dit M. Johnson.

En plus, dit-il, il est créateur d'emplois. «Les chômeurs ne peuvent pas attendre», dit-il, rappelant qu'il avait demandé à tous ses ministres, en janvier, de sortir de leurs cartons tous les projets créateurs d'emplois à court terme.

Guy Chevrette a réagi en disant que «ça sent les élections!». Normalement, dit-il, ce genre de projet est annoncé par un communiqué de presse laconique d'Hydro-Québec. Selon lui, ce genre d'annonces, qui sont bénéfiques pour le Québec, a-t-il convenu, entretiennent l'impression que les élections auront lieu tôt ce printemps. M. Chevrette croit que les élections pourraient avoir lieu aussi tôt que le dernier lundi de mai.



Daniel Johnson

Pour des raisons personnelles

Jean-Pierre Bélisle démissionne

Québec (PC) — Le député libéral de Mille-Îles Jean-Pierre Bélisle a démissionné, hier, pour des raisons personnelles, familiales et professionnelles, mais non pas sans avoir attaqué vigoureusement, entre autres, les politiques budgétaires du gouvernement auquel il a appartenu depuis 1985.

«Pour moi, a-t-il déclaré, ce n'est pas une démission au sens où on l'entend

habituellement, c'est plutôt un départ. Je quitte sans regret, l'âme en paix, l'esprit serein, avec mes idées et mes opinions, plus conscient que jamais que des changements profonds à la technique de prise de décision de l'État sont absolument nécessaires et que ces changements et seuls ces changements constituent la clé maîtresse du renouveau de l'État du Québec.»

Un rapport d'experts l'affirme

Les députés fédéraux sont largement sous-payés

Leur salaire devrait être majoré de 37%

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les députés fédéraux sont largement sous-payés. Leur salaire devrait être augmenté de 37%, de 64 400\$ à 88 500\$ par année, estime un rapport d'experts sur la question de la rémunération des parlementaires canadiens rendu public hier à Ottawa.

Le même rapport note toutefois que le régime de retraite dont disposent les élus est trop généreux, et que ceux-ci ne devraient pas y avoir accès avant l'âge de 60 ans.

Quant aux sénateurs, leur salaire devrait aussi être augmenté, mais on devrait prévoir une diminution des autres avantages leur étant consentis afin de maintenir leur rémunération globale au niveau actuel.

Ces recommandations font partie d'une étude, commandée par l'ancien gouvernement conservateur, préparée pour le Conseil du Trésor par la firme Sobeco Ernst & Young et finalement déposée aux Communes, hier, par le ministre responsable Art Eggleton.

Dans l'ensemble, l'étude a tenté de se conformer à deux grands principes, à savoir que «le Parlement du Canada doit offrir des conditions de rémunération qui permettent d'intéresser (attirer et retenir) des personnes de qualité» et qu'«on ne voudra pas que le passage au Parlement soit une occasion de s'enrichir, ni que des parlementaires aient à s'y appauvrir».

Or, compte tenu de ce qui est offert aux parlementaires des provinces et d'autres pays comparables au Canada, à la haute fonction publique et à des représentants du secteur privé, le salaire des députés devrait être sensiblement augmenté, conclut le rapport. Mais en même temps, le système de pensions, dont ceux-ci bénéficient dès la fin de leur carrière parlementaire — s'ils ont siégé au moins six ans — et pour le reste de leur vie, devrait faire l'objet d'une révision à la baisse.

Pas question de revenir sur le gel des salaires

Conscient du tollé que pourrait susciter dans la population la première de ces propositions, M. Eggleton et le premier ministre Jean Chrétien ont tenu à rappeler que le récent budget Martin avait décrété un gel des salaires des députés et sénateurs — comme de l'ensemble de la fonction publique — pour les deux prochaines années, et qu'il n'était pas question de revenir sur cette décision.

L'étude sera maintenant soumise à l'examen du comité statutaire des Communes chargé d'évaluer la structure de rémunération des parlementaires.

Après consultations, le comité fera rapport au début de l'été. Pour sa part, M. Eggleton a promis de déposer avant la fin de l'année des projets de loi sur les pensions des députés et sur le cumul — *double-dipping*, ou quand un ex-député occupe un emploi gouvernemental tout en recevant sa pension.

Hier, le président du Conseil du Trésor a toutefois refusé de dire de quel côté il penchait personnellement quant à la réduction des pensions.

Aussitôt publiée, l'étude a fait bondir le Reform Party, qui pourchasse depuis plusieurs semaines le gouvernement sur cette question. «Aucune augmentation, quelle qu'elle soit, n'est acceptable», s'est insurgé le député Darrel Stinson.

«Seulement en étudiant ce rapport et en le soumettant à des consultations, quel message le gouvernement envoie-t-il aux centaines de milliers de Canadiens qui n'ont pas d'emploi? Où sont les priorités? Il est temps de revenir à la réalité. Les gens auront raison d'être fâchés et de se plaindre à leur député», a dit M. Stinson.

L'étude s'intéresse à tous les aspects des revenus des parlementaires, qu'il s'agisse du salaire proprement dit, des pensions de retraite, des régimes d'assurance, des indemnités de départ, des frais de déplacement ou des services mis à leur disposition.

De manière détaillée, selon la formule proposée, les salaires de base augmenteraient, pour les députés et ministres, de 64 400 à 88 500\$, et pour les sénateurs, de 64 400 à 74 520\$.

Ces hausses seraient cependant compensées en partie ou en totalité par une diminution de «l'indemnité de fonction» (en fait, les allocations de dépenses) et par l'abolition des frais de déplacement. Ainsi, la rémunération totale d'un député, avantages compris, passerait de 104 770 à 111 517\$, une augmentation de 6,4%. Dans le cas des ministres, celle-ci serait de 10,7%, et pour les sénateurs, de 0%.

En ce qui a trait aux pensions, le rapport rappelle que «le paiement d'une rente de retraite dès que le parlementaire cesse d'exercer ses fonctions, quel que soit son âge, ne cadre pas avec les objectifs d'un régime de retraite qui sont de prévoir un revenu de remplacement adéquat lorsque le participant se retirera du marché du travail». En conséquence, il est suggéré que les anciens députés n'y aient accès qu'à 60 ans, ou de manière partielle à 55 ans dans certaines circonstances. Cette mesure ne s'appliquerait cependant pas aux anciens députés qui reçoivent déjà une pension. Le rapport propose toutefois l'augmentation de l'indemnité de départ consentie aux parlementaires afin d'offrir une certaine sécurité de revenu pendant la période de transition de carrière.

Vite des élections, dit Parizeau

Québec (PC) — «L'échec flagrant» des politiques économiques du gouvernement libéral devrait inciter le premier ministre Daniel Johnson à déclencher des élections le plus tôt possible, a soutenu hier le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, Jacques Parizeau.

«Faites des élections le plus vite possible de façon à ce que vous ne soyez plus là. La prospérité des Québécois exige que ces gens-là quittent le pouvoir», a lancé M. Parizeau en présentant une motion de blâme contre le gouvernement Johnson en Chambre. Rappelant que 750 000 personnes vivent de l'aide sociale au Québec et 400 000 de l'assurance-chômage, le leader du Parti québécois a dressé une liste de dossiers laissés en plan par le gouvernement libéral depuis 1986, ce qui a contribué, selon lui, à ralentir le développement de l'économie québécoise.

La liste comprend le blocage du programme d'assainissement des eaux, du programme de transport en commun dans la région de Montréal, la tolérance envers le réseau de contrebande sur le tabac, l'alcool et l'essence, la signature de contrats de partage de risques avec certaines entreprises qui se sont traduits par une perte de 300 millions\$ par an pour Hydro-Québec, et les difficultés des chantiers maritimes MIL-Davie à Lévis-Launon.

M. Parizeau a prétendu que le gouvernement «voulait absolument montrer qu'il créait des emplois» comme l'a démontré cette semaine l'embrouillamini sur le nombre d'emplois créés par Canadair grâce à la modernisation de son usine de Montréal. Mais le premier ministre Daniel Johnson a répliqué que depuis deux mois, des réponses ont été apportées par son gouvernement aux préoccupations économiques des Québécois. Il a cité l'entente intervenue avec l'Ontario pour la mobilité des travailleurs de l'Outaouais, l'accord avec le gouvernement fédéral pour le programme d'infrastructures, l'accélération (annoncée hier matin) de travaux d'Hydro-Québec sur la ligne Lévis-Des Cantons et le programme de rénovation résidentielle. «Les problèmes sont complexes et il n'y a pas de solutions magiques», a-t-il dit.

À surveiller demain dans le cahier Les Arts

Les humoristes

Qu'est-ce qui fait leur succès?
Un dossier
de Sylvain Cormier

C'est un rendez-vous
dans
LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES SPORTS

CONDITIONS DE SKI

INFO-SKI 514-790-7070

RÉGIONS ENNEIGEMENT

RÉGION	NEIGE (cm)	NEIGE (p)	NEIGE (m)
LAURENTIDES			
Morin Heights	214	22	16
St-Sauveur	213	28	23
Avila	185	11	10
Olympia	197	19	14
Gabriel	200	16	9
Habitant	167	10	10
Chanteclerc	183	22	22
Christie	180	12	
Sauvage	168	9	
Avalanche	165	9	
Alta	178	20	
Vallée Bleue	115	15	
Mont Daniel	114	16	
40/80	100	3	
Mont-Tremblant	671	56	
Mont-Blanc	305	35	
Gray Rocks	184	22	
Labelle	165	10	
Belle Neige	157	14	
MAURICIE-BOIS FRANCS			
Val Mauricie	100	5	
Bois Francs	185	8	
Vallée du Parc	168	15	10
La Tuque	148	10	6
Carmel	106	11	5
ABITIBI TÉMISCAMINGUE			
Vidéo	107	13	4
Kanasuta	147	10	4
BAS ST-LAURENT			
Comi	306	14	
St-Mathieu	191	10	
Biencourt	152	10	
Côte des Chats	134	6	4
Citadelle	191	8	2
Val Neigette	169	15	10
ESTRIE			
Orford	540	39	
Owl's Head	540	27	
Sutton	460	53	
Bromont	400	22	13
Glen	350	26	
Adstock	335	10	
Shefford	305	14	
Mont Joye	192	18	8
Bellevue	80	6	6
MONTÉRÉGIE			
St-Bruno	125	8	3
Rigaud	120	14	13
LANAUDIÈRE			
Val St-Côme	300	20	5
Trinité	130	10	
Pontbriant	137	10	4
Montcalm	139	20	
Garceau	305	17	
QUÉBEC			
Mont Ste-Anne	625	48	13
Stoneham	420	25	16
Le Relais	204	25	25
St-Castin	175	14	11
Castor	230	14	
GASPÉSIE			
Pin Rouge	450	8	
Becheville	235	13	6
Val d'Irène	274	13	
Castor	85	8	3
Cap Chat	200	8	8
Miller	241	26	
CHAUDIÈRES-APPALACHES			
Massif du Sud	400	11	
Grande Coulée	353	27	
Crapaudière	290	11	4
Mont Original	296	23	
Ski-Beauce	91	5	5
MANICOUAGAN			
Tibasse	125	10	10
Mont Gallix	185	18	7
MONTREAL			
Des Hirondelles	13	1	1
Ignace Bourget	13	1	1
Cabrini	13	1	1
Mont-Royal	13	1	1
OUTAOUAIS			
Ste-Marie	381	17	
Chilly	150	4	
Camp Fortune	205	14	13
Vorlage	138	15	7
Cascades	60	15	13
Lac de l'Argile	128	3	
SAGUENAY			
Mont Édouard	140	20	
Le Valinouët	360	17	
Lac Vert	240	13	
Mont Bélu	175	10	2
Mont Fortin	95	11	11
CHARLEVOIX			
Le Massif de la petite Rivière St-François	770	15	
Mont Grand Fonds	335	12	
ÉTATS UNIS			
Jay Peak	1097	46	
Bolton Valley	338	48	
Smuggler's Notch	796	56	
Sugarloaf	853	88	
Sunday River	612	77	
Balsams/Wilderness	305	14	
QUEST CANADIEN			
Whistler	2170	100	
Blackcomb	2284	100	
Banff	2637	38	
Big White	2319	51	
EUROPE			
Trois Vallées	1750	95	
Val d'Isère	1450	60	
Chamonix	2807	64	

*Cette information est disponible tous les vendredis et samedis!

Fogarty sur glace, avec un zeste tricolore

FRANÇOIS RATTÉ
PRESSE CANADIENNE

Québec — Échangé par les Nordiques aux Penguins de Pittsburgh en retour de Scott Young, il y a exactement deux ans, l'arrière Bryan Fogarty était de retour hier matin sur la patinoire du Colisée. Il portait toutefois l'uniforme tricolore plutôt que le bleu et blanc...

Fogarty, qui a amassé son premier point de la saison, mercredi, lors d'une victoire de 7-2 du Canadien sur les Blues de St. Louis, apprécie l'ambiance qui règne au sein de la troupe de Jacques Demers.

«Je crois que je suis arrivé au bon moment. J'ai disputé cinq matchs depuis que je me suis joint à l'équipe et nous n'avons pas encore subi une seule défaite (trois gains et deux verdicts nuls). C'est difficile de demander mieux», a indiqué Fogarty qui s'est dit plutôt satisfait de son rendement jusqu'à maintenant.

«Je souhaite simplement poursuivre dans la bonne voie, que ce soit sur la patinoire ou dans la vie de tous les jours. Je suis de nouveau reparti à zéro le 25 février (la journée où il a été embauché par le Canadien) et c'est à moi de profiter de cette nouvelle opportunité de relancer ma carrière.»

Agé de 24 ans, le choix de première ronde des Nordiques au repêchage amateur de 1987 est toujours confiant de tenir son bout chez les professionnels.

«Je crois toujours posséder les habiletés nécessaires pour me débrouiller dans la Ligue nationale.»

Bons souvenirs de Québec

Même s'il n'a jamais été en mesure de répondre aux aspirations fon-

dées en lui lors de son séjour chez les Nordiques, ne comptez surtout pas sur Fogarty pour déblâter contre l'organisation québécoise et encore moins sur le dos de Pierre Pagé.

«Je me suis bien amusé à Québec... Sur la patinoire et parfois loin de celle-ci», a d'abord blagué Fogarty.

«Les Nordiques ont fait beaucoup pour moi mais je n'avais pas assez de maturité pour me rendre compte de ce qui se passait. Les Nordiques m'ont toujours très bien traité.»

«Pierre Pagé a discuté à plusieurs reprises avec moi lorsqu'il a pris charge de l'équipe. Il a pris beaucoup de temps pour m'aider mais je n'étais alors pas prêt à assumer mes responsabilités. Il a tout fait pour que je mette de l'ordre dans ma vie mais je n'étais pas en mesure de répondre à ses attentes.»

A l'époque, les Nordiques avaient même embauché John Kordic, un autre hockeyeur qui ne menait pas exactement une vie rangée, afin que Fogarty et lui puissent s'entraider et régler leurs problèmes personnels.

«Ça ne s'est pas avéré la meilleure décision mais il semble que c'était la meilleure façon de faire à ce moment-là. Les choses se passeront probablement de façon différente si on pouvait retourner dans le passé», fait remarquer Fogarty qui aurait eu de la difficulté à envisager un retour dans la LNH dans l'uniforme des Nordiques...

«On ne revient pas en arrière quand on prend un nouveau départ.»

En voilà un qui s'entendrait pourtant à merveille avec Pierre Pagé en pensant de la sorte. On n'a qu'à se rappeler les propos tenus par celui-ci dans le dossier Peter Stastny...

De retour avec les Nordiques dans 15 jours

Owen Nolan piaffe d'impatience

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Québec — Owen Nolan ne hâtera pas son retour au jeu mais il admet que la situation aurait été différente si les Nordiques s'étaient trouvés dans une meilleure position.

«Je n'aurais pris part qu'à quelques matchs en saison régulière si l'équipe n'avait pas lutté pour participer aux séries éliminatoires», a avoué l'ailier droit âgé de 22 ans, hier, après avoir patiné avec les joueurs réservistes.

«Comme l'équipe est dans une position précaire, je rejouerais plus tôt qu'on l'aurait initialement établi. Mais je serai complètement rétabli de l'opération majeure que j'ai subie à l'épaule gauche le 3 décembre, a-t-il assuré. Il n'est pas question que je revienne trop tôt ou que je risque d'aggraver le mal.»

Nolan devrait recommencer à s'entraîner avec ses coéquipiers au cours des prochains jours. Il veut effectuer un retour au jeu dans une dizaine de jours, soit le 20 mars contre les Oilers d'Edmonton au Colisée. Chez les Nordiques, on n'a avancé aucune date mais il semble qu'on patientera quelques jours additionnels (le 26 mars).

Le bouillant irlandais ressentait, hier, quelque peu de douleur à l'épaule mais c'est normal, précisait-il, parce qu'il lève plus de poids et

haltères en gymnase depuis quelques jours. On l'avait prévenu que l'épaule serait plus raide. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer.

N'ayant disputé que six matchs cette saison, Nolan piaffe d'impatience de revenir au jeu. Il en a fourni de bonnes indications dernièrement en ayant maille à parer avec quelques personnes dans l'entourage des Fleurdélisés, dont l'entraîneur-adjoint Don Jackson et son coéquipier Chris Simon.

Hier encore, il a frappé avec le bâton le jeune Tchèque Martin Rucinsky qui se payait sa tête après avoir gagné une compétition amicale sur la glace. L'intervention rapide des entraîneurs-adjoints, Lucien Deblois et Jackson, a limité les dégâts. L'entraîneur Pierre Pagé a sûrement hâte que le fougueux attaquant laisse aller son agressivité sur le dos de rivaux.

«C'est frustrant de voir l'équipe en arracher de la sorte, a affirmé Nolan qui commença à déprimer à quelques coéquipiers en raison de son attitude irrespectueuse. Je sais qu'un seul joueur ne fait pas la différence dans une équipe sauf si c'est Mario Lemieux ou Wayne Gretzky. Mais j'estime que je pourrais aider mes coéquipiers grâce à mon agressivité. Le manque de robustesse a été le principal facteur des insuccès de l'équipe.»

EN BREF

KARIYA LIBRE

Paul Kariya, élu le meilleur joueur collégial américain en 1993, a abandonné son droit de retourner à l'Université du Maine et est maintenant libre de poursuivre sa carrière professionnelle. L'attaquant de Vancouver, qui a représenté le Canada à Lillehammer, a été la quatrième sélection du dernier repêchage, choisi par les Mighty Ducks d'Anaheim. Il a mené son équipe au championnat américain et a été la première recrue à gagner le trophée Hobey Baker, remis au meilleur joueur collégial.

GRAF À HAMBOURG

Steffi Graf a changé d'avis et compte maintenant s'aligner dans le tournoi de Hambourg où sa rivale Monica Seles a été blessée d'un coup de couteau l'an dernier par un forcené. «Steffi avait des hésitations à cause de l'attente contre Monica Seles», a déclaré hier le directeur du tournoi, Guenter Sanders. Les mesures de sécurité seront renforcées cette année à Hambourg, mais Guenter Sanders, qui est aussi président de la Fédération allemande de tennis, reconnaît que «quand un dément veut commettre un geste fou devant les caméras, rien ne peut l'empêcher».

RETARD À WHISLER

Le deuxième entraînement de la descente de Whistler, comptant pour la Coupe du monde de ski alpin masculine, a été annulé hier en raison de la pluie. Une descente et un super-géant sont prévus demain et dimanche.

Autre défaite des Expos, 8-4 contre les Mets

Larry Walker reprend du service

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

«On commencera la saison contre Harnisch (Pete), Drabek (Doug) et Swindell (Greg). J'ai besoin de présences au bâton.»

Larry Walker a participé à son premier match dans la Ligue des pamplemousses, hier. Il a obtenu un double en deux présences dans la défaite des Expos au compte de 8-4 contre les Mets de New York.

Le voltigeur de 4 millions\$ a poussé une offre de Dwight Gooden près de la ligne du champ gauche à sa deuxième présence au bâton.

«J'étais complètement perdu durant l'exercice au bâton. Je ne valais rien. Mais l'adrénaline a joué durant le match. Je me sentais bien.»

Walker a manqué les cinq premiers matchs des Expos dans la Ligue des pamplemousses en raison d'une blessure à la cheville gauche qu'il s'est infligée dans le stationnement de West Palm Beach.

«J'ai mis le pied sur quelque chose dans le stationnement. C'était tellement ridicule que personne ne voulait me croire...»

Il y a quelque temps, Walker a pourtant indiqué que son but cette année était de rester en santé.

«Je parlais de la saison régulière.

J'espère que j'en ai fini avec la malchance. Je veux jouer au moins 150 matchs cette année.»

L'an passé, Walker n'a pris part qu'à 138 matchs en raison des blessures. Dès la première semaine, il a subi une elongation musculaire à la jambe droite. En mai, une contusion à la cage thoracique l'a tenu à l'écart durant deux semaines. En septembre, il a été incommodé par une blessure à un pied pour connaître une fin de saison difficile. Il n'a obtenu que trois coups sûrs à ses 33 dernières présences au bâton, lui qui porte le numéro 33 et dont le chiffre chanceux est le 3.

«Je n'ai pas l'intention de courir dans le stationnement du Stade olympique», a blagué le voltigeur canadien de Maple Ridge, en Colombie-Britannique.

Hier, Walker n'a vu que quatre lancers de Gooden. A sa première présence, il a frappé un ballon au champ gauche.

«Ça, c'est moi. Je ne suis pas le plus sélectif au bâton. L'an passé, j'ai toutefois obtenu 80 buts sur balles. Je vise autant cette année mais tout dépend cependant de celui qui frappera après moi.»

Selon Walker, le leadership est par ailleurs une affaire d'équipe.

«Tout le monde doit être un leader. Ça prend 25 joueurs pour gagner le championnat.»

Slalom de Mammoth

Schneider intouchable

Mammoth (AFP) — La Suisse Vreni Schneider a survolé hier le slalom de Mammoth (Californie), comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin, confirmant ainsi qu'elle restait la reine de la spécialité.

A Lillehammer, Schneider avait dû se livrer à fond durant la seconde manche pour remporter le titre olympique. En Californie, elle n'a pas laissé planer le doute pour signer sa sixième victoire en slalom (sur 9 courses) cette saison.

Partie avec le dossard no 1, elle a effectué un superbe ballet entre les piquets pour établir un temps de référence inférieur à 40 secondes. La Slovène Katja Koren, avec le dossard 19, était la seule à s'approcher à moins d'une demi-seconde de la Suisse tandis que l'Italienne Deborah Compagnoni pointait déjà à près d'une seconde.

Schneider n'avait pas terminé sa démonstration puisqu'au terme du second passage, elle ajoutait une seconde d'écart avec Koren.

L'Allemande Martina Ertl, vice-championne olympique du slalom géant, gagnait deux places pour monter sur la troisième marche du podium aux dépens de Compagnoni (5e) et de la Suédoise Pernilla Wiberg (4e).

Cette victoire a permis à Schneider de s'assurer la victoire dans la Coupe du monde de slalom ayant même les finales de Vail (Colorado), la semaine prochaine, mais aussi de reprendre les commandes au classement général de la Coupe du monde aux dépens de Wiberg.

Tournoi de tennis à Key Biscayne

Sampras seul contre tous

Key Biscayne (AFP) — L'Américain Pete Sampras sera favori à sa propre succession au tournoi de tennis de Key Biscayne, doté de 1,6 million\$, où seuls l'Allemand Michael Stich et l'Ukrainien Andreï Medvedev seront absents parmi les dix meilleurs joueurs mondiaux.

Sampras, qui vient de consolider sa place de numéro 1 mondial en remportant dimanche l'épreuve d'Indian Wells, avait remporté la précédente édition du tournoi, l'un des neuf les mieux dotés de l'ATP Tour, en battant l'an dernier sèchement en finale son compatriote MaliVai Washington.

Vainqueur des trois derniers tournois du Grand Chelem, le meilleur joueur du monde, âgé de 23 ans, a remporté cette année, outre Indian Wells, l'épreuve de Sydney et les Internationaux d'Australie. Les faux pas de son actuel parcours — élimination au premier tour à Doha (Qatar) et Philadelphie (Pennsylvanie) — ne semblent pas avoir altéré ses ambitions.

Le plus dangereux adversaire de

Sampras devrait être une nouvelle fois Stefan Edberg, qui a bénéficié d'une invitation des organisateurs. Le Suédois, monstre de régularité, est, avec Sampras, l'autre homme en forme de ce début de saison, avec deux victoires obtenues à Doha et à Stuttgart (Allemagne), et deux demi-finales disputées aux Internationaux d'Australie et à Indian Wells. Lors de cette dernière épreuve, il avait offert une magnifique résistance à Sampras avant de céder en trois sets.

Jim Courier, l'ancien numéro 1 mondial, finaliste l'an dernier à Roland-Garros et à Wimbledon, tentera de relancer sa saison jusqu'à présent plutôt moyenne. Deux demi-finales, aux Internationaux d'Australie et à Philadelphie, constituent pour l'instant les meilleures performances de Courier, qui reste sur une inquiétante élimination la semaine dernière au 2e tour à Indian Wells.

Chez les dames, Steffi Graf sera la grandissime favorite du tournoi féminin doté de 1 million de dollars.

HOCKEY

HIER		LIGUE NATIONALE	
Rangers à Boston		Conférence de l'Est	
Toronto à Pittsburgh		Section Nord-Est	
Montréal à Québec		pt g p n bp bc pts	
Hartford au New Jersey		Boston	67 36 20 11 231 190
Ottawa à Philadelphie		Montréal	67 35 22 10 238 188
Islanders à San Jose		Pittsburgh	66 33 21 12 239 231
		Buffalo	69 35 26 8 230 180
		Québec	66 26 34 6 213 225
		Hartford	67 23 37 7 186 224
		Ottawa	68 10 50 8 163 318
			Section Atlantique
Mercredi	Chicago 4 Los Angeles 0	Rangers	67 43 19 5 244 183
Toronto 4 Dallas 2	Buffalo 3 Anaheim 0	New Jersey	66 36 20 10 239 181
Montréal 7 St. Louis 2	Vendredi	Washington	68 31 29 8 218 209
Hartford 4 Tampa Bay 1	Vancouver à Winnipeg	Florida	66 28 28 10 185 184
Rangers 7 Washington 5	Florida à Calgary	Philadelphia	67 30 32 5 233 251
Detroit 5 Calgary 1	Detroit à Edmonton	Islanders	66 28 31 7 228 215
Florida 5 Edmonton 3	Chicago à Anaheim	Tampa Bay	69 25 36 8 182 205
Islanders 4 Vancouver 5			Section Pacifique
			Calgary
			Vancouver
			San Jose
			Anaheim
			Los Angeles
			Edmonton
			Conférence de l'Ouest
			Section Centrale
			Detroit
			Toronto
			Dallas
			St. Louis
			Chicago
			Winnipeg
			Section Nord-Ouest
			Calgary
			Vancouver
			San Jose
			Anaheim
			Los Angeles
			Edmonton

LES MENEURS

Canadien		Nordiques	
b	p	b	p

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Le Chili est un pays en paix

Eduardo Frei devient président

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Le Chili qui prend en charge aujourd'hui le président Eduardo Frei Ruiz-Tagle est un «pays en paix». Le démocrate-chrétien Frei a reçu en décembre dernier un mandat non équivoque (58%) comme porte-étendard de la Concertation pour la démocratie, défaisant son rival conservateur Alessandri. Pour la première fois en 24 ans, un président élu, Patricio Aylwin, légèra le pouvoir à Valparaíso en présence de délégués de 90 pays, à un autre président élu. Eduardo Frei est le fils du président du même nom qui avait assumé la présidence chilienne de 1964 à 1970, après avoir fait campagne sur «la révolution dans la liberté».

L'un des derniers gestes officiels du président Aylwin a été d'amnistier les auteurs de l'attentat raté contre le général Augusto Pinochet en 1988. Pinochet fut l'auteur du coup d'Etat sanglant de 1973; il demeure commandant en chef de l'armée chilienne jusqu'en 1997.

Le mandat d'Aylwin

La fin du mandat d'Aylwin a été quelque peu assombrie par ce qu'il est convenu d'appeler le scandale de la Codelco (Corporation du cuivre), qui vient de subir une perte d'environ 250 millions de dollars sur laquelle une enquête est en cours. Ce manque à gagner d'une société d'Etat qui est la principale source de devises pour le pays ne manquera pas de ralentir quelque peu les plans du président Frei à dévoluer pour lutter contre la pauvreté (les partis de droite ont déjà annoncé qu'elles n'accepteraient pas de hausse des impôts). La Codelco devait rapporter à l'Etat chilien 235 millions; or, elle ne pourra en fournir cette année que 30 millions.

Le Chili, avec ses 13,5 millions d'habitants, compte 4 millions de pauvres et d'indigents. Il y a là une situation que le président Aylwin a déplorée au point de ne pas pouvoir compléter un discours, le 5 mars, la voix brisée par l'émotion (il expliqua par la suite qu'il était peiné de «ne pas avoir pu faire davantage» contre la pauvreté).

Il n'empêche que le Chili est un pays dont les finances sont saines, où le chômage n'atteint pas 5% et où l'inflation se maintient autour de 11% par an. La dette extérieure est actuellement de 19 milliards. Ce pays est cependant «victime» de la lenteur de la reprise économique de certains de ses partenaires. En 1992, le Chili enregistrait un surplus de balance commerciale de 455 millions, mais en 1993 c'est à un déficit de 1,2 milliard de cette même balance commerciale qu'il s'est heurté.

Parmi les revers certains de la transition démocratique amorcée depuis le départ de la Moneda, en 1990, du général Augusto Pinochet, dont l'influence incontestable se fera encore sentir jusqu'en 1997, on peut retenir l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée le nouveau pouvoir civil de réformer les institutions judiciaires.

500 procès

Ces tribunaux traitent avec lenteur quelque 500 procès intentés à des militaires accusés de crimes politiques ou d'avoir trempé dans la disparition d'environ 1000 Chiliens sous le régime militaire qui mit brutalement fin en 1973 au régime de l'Unité populaire dirigée par le président socialiste Salvador Allende.

Autre conséquence de l'héritage Pinochet: la réforme électorale qui devait ramener le système de la proportionnelle a échoué, notamment en raison de la présence de sénateurs «désignés» par Pinochet — le scrutin bino-minal a privé de représentation aux deux chambres le Parti communiste et d'autres groupements politiques.

Le Chili nouveau, par rapport au début des années 70, se caractérise maintenant du fait que les ennemis de cette époque, démocrates-chrétiens et socialistes, sont devenus les piliers de la coalition qui obtint la majorité lors des dernières élections. Le Chili d'Eduardo Frei dispose de six ans pour mener à bien son projet de modernisation accrue. Frei campe, selon son prédécesseur, le type de leader qui ne provoque pas d'anticorps chez ses interlocuteurs: «J'ai confiance, disait cette semaine le président Aylwin, le gouvernement de Frei va réussir».

(Avec le service espagnol de l'Agence France-Presse)

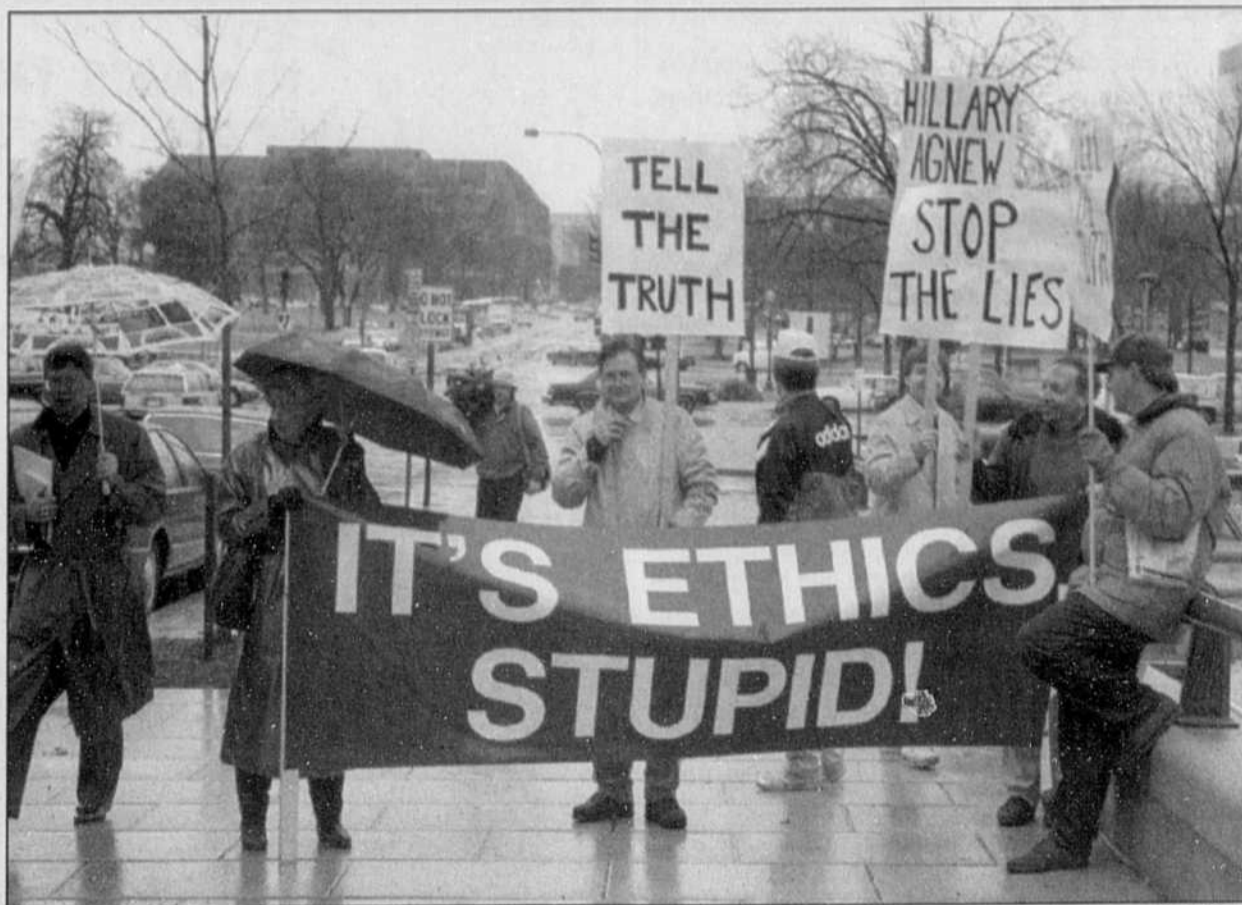
EN BREF

NAZARBAÏEV GAGNE

Almaty (AFP) — Le président kazakh Nursoultan Nazarbaïev est assuré d'une large majorité dans le nouveau Parlement issu des élections législatives de lundi, selon les résultats annoncés hier par la commission électorale centrale. 60 des 177 sièges reviennent à des candidats «indépendants», 30 au parti présidentiel Unité du peuple du Kazakhstan, et 20 à ses alliés (9 au Congrès du Peuple et 11 à une liste syndicale), a indiqué Karatay Tourissov, président de la commission électorale centrale. 42 autres élus proviennent d'une «liste d'Etat» dont les candidats ont tous été désignés par le président kazakh. Cela assure à Nursoultan Nazarbaïev une majorité de plus des deux tiers des sièges, dans la mesure où la majorité des candidats indépendants sont en fait favorables au président kazakh, selon les observateurs indépendants sur place.

MACÉDOINE: PAS DE PROGRÈS

Genève (AFP) — Une première réunion entre le ministre grec des affaires étrangères, Carolos Papoulias, et le médiateur de l'ONU pour la Macédoine, Cyrus Vance, s'est achevée hier après-midi à Genève sans qu'apparaissent des progrès concrets sur le différend entre Athènes et Skopje. M. Vance a ensuite rencontré le ministre des Affaires étrangères de la Macédoine, Stevo Crvenkovski. Le ministre grec, qui devait quitter Genève en début de soirée sans rencontrer son homologue macédonien, a parlé d'une prise de contacts «intéressante et amicale» avec M. Vance qui sera suivie d'autres rencontres. Les deux hommes ont reconnu devant la presse que «des obstacles restaient à surmonter». Mais, selon l'ancien secrétaire d'Etat américain, «il existe une marge de progrès» et «plusieurs options sont discutées». Les relations entre Athènes et Skopje se sont envenimées depuis que le gouvernement grec a imposé un blocus contre l'ancienne république yougoslave de Macédoine (FYROM) le 16 février. A ce stade, la Grèce refuse de lever unilatéralement l'embargo. «Cela fait partie d'un problème plus général», a dit M. Papoulias.



Quelques manifestants ont brandi hier une bannière à l'extérieur du palais de Justice du district de Washington. Un grand jury entendait alors les premiers témoins dans l'affaire Whitewater.

WHITEWATER

Premiers témoins entendus

Trois collaborateurs des Clinton devant la justice

Washington (AFP) — La justice américaine a entamé hier l'audition de plusieurs collaborateurs du couple présidentiel Bill et Hillary Clinton alors que la Maison-Blanche s'apprêtait à remettre une série de documents au procureur spécial enquêtant sur l'affaire Whitewater.

En fin de matinée, Margaret Williams, chef de cabinet de Hillary Clinton, est arrivée avec ses avocats au tribunal fédéral de Washington où l'attendaient une meute de journalistes. Selon un responsable proche de l'enquête, elle devait être suivie dans le courant de la journée par le directeur des Communications de la Maison-Blanche Mark Gearan et le porte-parole de la «First Lady», Lisa Caputo. Tous ces témoignages devaient être recueillis à huis clos.

Des citations à comparaître devant une chambre de mise en accusation (Grand jury) avaient été lancées vendredi dernier par le procureur spécial Robert Fiske contre six responsables de la Maison-Blanche et quatre du département du Trésor. Mais la plupart d'entre eux ont obtenu un délai pour préparer leur témoignage avec leur avocat.

Ces dix responsables assignés à comparaître ne sont pas soupçonnés d'avoir été mêlés à l'affaire Whitewater proprement dite, mais sont sur la sellette pour leur rôle dans la façon dont la Maison-Blanche a pu tenter de limiter l'impact de la polémique.

Les responsables du Trésor, et notamment le secrétaire au Trésor adjoint Roger Altman, se voient reprocher d'avoir informé des collaborateurs de la présidence de l'enquête en cours sur une caisse d'épargne de l'Arkansas, la Madison Savings and Loan. Les activités de cette caisse d'épargne et ses liens avec le projet de développe-

ment immobilier Whitewater dans lequel Bill Clinton avait investi il y a une quinzaine d'années sont au coeur de l'affaire.

Des documents concernant ces contacts devaient être remis en début d'après-midi au Grand jury, conformément à une injonction judiciaire également lancée vendredi dernier par Robert Fiske. Ces documents sont constitués de notes personnelles, relevés d'appels téléphoniques, memorandums, etc... réunis ces derniers jours par les conseillers juridiques de la Maison-Blanche, y compris en fouillant dans les poubelles.

Le président Bill Clinton faisait pendant ce temps campagne à New York en faveur de son projet de loi contre la criminalité. Mercredi, il avait donné instruction à ses collaborateurs de «dire ce qui s'est passé et de répondre aux questions» qui leur seront posées.

Selon des rumeurs non confirmées, le président et son épouse envisageaient de participer dans les prochains jours à une émission télévisée pour tenter de reconquérir la confiance des Américains, qui, selon les sondages, commence à être affectée par la polémique sur Whitewater.

Selon une étude CNN/USA Today rendue public mercredi, 52% des Américains considèrent ainsi que le président ne dit pas toute la vérité dans cette affaire, que 57% d'entre eux considèrent comme importante ou très importante.

En privé, certains collaborateurs de la présidence craignent que d'autres citations à comparaître ne soient lancées, notamment contre Thomas Mack McLarty, le secrétaire général de la Maison-Blanche, et George Stephanopoulos, un des plus proches conseillers de Bill Clinton.

Londres dépêche de nouveaux soldats en Bosnie

L'ONU devrait disposer de 5000 Casques bleus supplémentaires

Londres (AFP) — Le ministre britannique de la Défense Malcolm Rifkind a annoncé hier l'envoi immédiat par Londres d'un renfort de 900 soldats en Bosnie, ce qui porte, selon lui, à près de 4800 le nombre total de Casques bleus supplémentaires proposés par la communauté internationale.

S'adressant à la Chambre des Communes, M. Rifkind a indiqué que le gouvernement avait pris cette décision hier matin, au cours d'une réunion restreinte du cabinet, à la lumière des «résultats très encourageants» enregistrés à New York.

Lundi et mardi, deux rencontres ont été organisées à l'initiative de la Grande-Bretagne, au siège de l'ONU, entre une vingtaine de pays fournisseurs de troupes ou contributeurs potentiels à la Force de Protection des Nations unies (FORPRONU).

Londres cherchait ainsi à répondre à l'appel du général britannique Michael Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine, qui a réclamé 10 600 Casques bleus supplémentaires pour pouvoir consolider et étendre le cessez-le-feu obtenu à Sarajevo.

Selon M. Rifkind, les troupes réclamées par le général Rose sont nécessaires pour «faire la différence entre un succès et un échec» du processus engagé par la communauté internationale pour ramener la paix.

Sans préciser les pays concernés, M. Rifkind a assuré que, en plus des 900 Britanniques, 3850 Casques bleus d'autres nationalités étaient désormais disponibles pour renforcer la FORPRONU en Bosnie.

Il a ajouté que 2450 autres Casques bleus actuellement stationnés dans di-

verses parties de l'ex-Yougoslavie étaient susceptibles d'être redéployés en Bosnie.

Avec l'envoi d'un bataillon du régiment du Duc de Wellington, équipé de 72 véhicules blindés Saxon, 3350 Britanniques serviront en Bosnie, selon M. Rifkind. Il a toutefois précisé que ce bataillon, dont les premiers membres devaient quitter la Grande-Bretagne dès hier soir, était dépêché «pour une période initiale de quatre mois».

Le gouvernement tchèque avait décidé mercredi de déplacer en Bosnie une compagnie de 120 Casques bleus stationnés actuellement en Croatie. Les militaires tchèques, membres d'une compagnie d'infanterie mécanisée, doivent s'installer dans une zone située au nord de Sarajevo.

Lundi, la Russie avait indiqué qu'elle serait prête à examiner favorablement

une demande du secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali en vue d'un renforcement du contingent russe des Nations unies en Bosnie-Herzégovine. Le représentant russe à l'ONU qui a donné cette indication n'a toutefois pas fourni de chiffre.

La Turquie a indiqué qu'elle était prête à déployer «dans la semaine» un bataillon mécanisé de 1200 hommes en Bosnie centrale, selon des diplomates occidentaux.

Enfin, la France a confirmé mercredi sa décision d'envoyer un bataillon de 800 hommes en renfort à Sarajevo, entraînant une «augmentation temporaire» de son contingent dans le cadre d'un redéploiement des soldats français. L'effectif global français sera toutefois maintenu au même niveau de 6000 hommes dans l'ex-Yougoslavie, dont la moitié en Bosnie.

Le massacre d'Hébron

L'armée avait ordre de ne pas tirer sur les colons

Jérusalem (Reuter) — Des ordres sont en vigueur dans l'armée israélienne pour ne pas tirer sur les colons juifs, mais il n'était pas prévu qu'un de ceux-ci puisse un jour se livrer à une orgie meurtrière comme celle du 25 février à Hébron.

C'est ce qu'il ressort de la troisième journée d'auditions de la commission d'enquête officielle mise en place après la tuerie, où un officier de la police des frontières a témoigné que les ordres étaient de ne pas ouvrir le feu sur des colons, même s'ils tiraient sur des Palestiniens.

Dirigée par le président de la Cour suprême, la commission cherche à comprendre comment un Juif fanatique de la colonie de Kiryat Arba a pu ouvrir le feu le 25 février sur des centaines de fidèles priant au Caveau des patriarches de Hébron, faisant officiellement une trentaine de morts et plus de 100 blessés.

Yitzhak Rabin a annoncé que le meurtrier, Baruch Goldstein, que l'on croit mort lynché par la foule en colère, avait agi seul mais le chef de l'OLP Yasser Arafat soupçonne que la tuerie a été commise par plusieurs hommes avec «la couverture» de «certains unités» de l'armée israélienne.

Quand un colon ouvre le feu sur des Palestiniens, a précisé Meir Tayar, commandant pour Hébron de la police des frontières — une unité paramilitaire — «les instructions sont de se mettre à l'abri, d'attendre jusqu'à ce que le chargeur soit vidé ou que l'arme s'enraye et alors seulement de la maîtriser».

Meir Tayar, dont les propos ont stupéfié les membres de la commission, qui compte un magistrat arabe de la ville de Nazareth, a ajouté: «Même si j'avais été présent, je n'aurais pas pu faire grand chose — il y avait des ordres formels.»

Le juge arabe israélien Abdel-Rahman Zouabi est alors intervenu pour lui faire préciser sa déclaration: «Voulez-vous bien dire que si un colon tire sur les fidèles et que nous assistez à cela vous n'êtes-mêmes pas habilités à lui tirer dessus, même dans les jambes?» Tayar a répondu: «Selon les instructions, telles que je les interprète, c'est cela-même.»

«Peut-être est-ce un ordre illégal, mais je ne suis pas juriste.»

La commission a écouté ultérieurement l'éclairage fourni par le commandant militaire de la Cisjordanie, Shaul Mufaz, sur ces ordres à priori surprenants.

«La directive que les soldats ne tirent pas sur les Juifs, car les Juifs ne sont pas l'ennemi, a été donnée dans le cadre des troubles. Mais comme nous ne prévoyions pas un tel massacre, aucune directive ou instruction n'avait été donnée pour tirer lorsqu'un massacre est commis par des Juifs», a-t-il expliqué.

Auparavant, le colonel Shalom Goldstein, gouverneur de Hébron avait informé la commission qu'il avait alerté depuis longtemps le premier ministre et ministre de la Défense Yitzhak Rabin que la tension montait en Arabes et colons locaux.

Au cours de l'année écoulée, a-t-il raconté, le climat était devenu «très lourd» dans cette ville de 110 000 Arabes au coeur de laquelle sont installés 400 colons juifs dont la présence est remise en cause actuellement au sein même du cabinet.

Le Dalai Lama menace la Chine

New Delhi (AFP) — Le Dalai Lama, le chef spirituel tibétain, a averti la Chine qu'il pourrait être contraint d'abandonner son attitude modérée et de laisser le champ libre à des partisans d'une ligne plus dure, si Pékin continue à se refuser à de véritables négociations sur le sort du Tibet.

Dans une importante déclaration rendue publique à l'occasion du 35e anniversaire, hier, du soulèvement de 1959 contre l'occupation chinoise, le prix Nobel de la paix reconnaît avec franchise que son attitude conciliante — consistant à réclamer une autonomie et non l'indépendance totale de sa patrie — n'a produit aucun résultat et a même contribué à «démoraliser» certains Tibétains.

Le Dalai Lama, qui vit en exil en Inde, souligne qu'il a persévéré dans cette attitude depuis 14 ans, malgré les rebuffades chinoises et qu'il demeure attaché à la tenue de négociations. Mais il fait valoir que si Pékin continue à faire la sourde oreille, il ne sera plus en mesure de poursuivre cette politique «avec la conscience tranquille».

«Je pense profondément qu'il me faudrait alors (...) consulter mon peuple sur l'avenir de notre lutte pour la liberté», ajoute le Dalai Lama en soulignant que «quel qu'en soit le résultat, cette consultation servira de ligne directrice aux futures tractations avec la Chine et à la réorientation de la lutte» des Tibétains.

BOPHUTHATSWANA

Le président aurait été renversé

Mabatho (Reuter) — Des milliers de manifestants exigeant le retour du Bophuthatswana au sein de l'Afrique du Sud et sa participation aux élections multiraciales d'avril ont fait irruption hier dans la capitale du bantoustan noir.

Ils ont affirmé avoir remporté la victoire dans leur partie de bras de fer engagée depuis quatre jours avec le président Lucas Mangope, qui régit d'une poigne de fer sur ce bantoustan depuis sa création en 1977.

Selon des témoins, Lucas Mangope a quitté Mmabatho en hélicoptère pour une destination inconnue.

D'épaisses volutes de fumée s'élevaient au-dessus de la capitale et de la ville voisine de Mafikeng où des véhicules de police et des pneus ont été incendiés.

Lucas Mangope refuse toute réforme démocratique dans ce territoire soumis au régime de parti unique.

Le Bophuthatswana, avec un peu plus de deux millions d'habitants, est l'un des 10 bantoustans noirs créés par Pretoria en vertu du système d'apartheid, qui doit disparaître au lendemain du scrutin d'avril.

Les derniers incidents ont éclaté après qu'un groupe de 200 policiers eurent déclaré qu'ils ne participeraient plus à la répression des manifestations.

Les policiers, au volant de quatre véhicules blindés, se sont alors ralliés aux étudiants à l'université.

Des groupes de manifestants ont quitté le campus et ont pillé un centre commercial voisin.

Selon certaines informations, des membres du Mouve-

ment de résistance Afrikaner (AWB, extrême-droite sud-africain) se seraient rassemblés en ville pour soutenir Lucas Mangope.

De jeunes noirs, scandant des mots d'ordre du Congrès national africain (ANC), courraient dans les rues de la capitale, apparemment persuadés du renversement de Lucas Mangope.

Ce dernier a refusé de participer aux premières élections multiraciales d'avril en Afrique du Sud. Il a déclaré aux gradés de son armée qu'il poursuivait la lutte jusqu'au bout même s'il ne comptait plus qu'une cinquantaine de fidèles, a rapporté mercredi la radio du bantoustan.

A Johannesburg, l'Alliance de la liberté, qui regroupe conservateurs blancs et noirs, a annoncé avoir suspendu toute négociation sur la démocratie jusqu'à ce que les partisans de l'ANC cessent leurs manifestations anti-gouvernementales au Bophuthatswana.

Un convoi de partisans de l'extrême-droite sud-africainement armés se dirigeait hier dans la nuit vers la capitale du Bophuthatswana, Mmabatho, où des groupes armés blancs avaient déjà été signalés dans la journée, a annoncé l'agence sud-africaine de presse SATA.

Dans une dépêche datée de Mmabatho, en proie à des troubles depuis jeudi, SAPA précise qu'un barrage de la police sud-africaine, à Rooigrond, à une vingtaine de kilomètres de la capitale du bantoustan, a bloqué le convoi de vingt véhicules, «transportant chacun quatre à cinq personnes en treillis».

É D I T O R I A L

Enfin un allié

Lise Bissonnette

Il serait dommage que le nouveau ministre de l'Éducation, M. Jacques Chagnon, devienne moins loquace après la dégelée que viennent de lui servir les milieux de formation de maîtres, en réponse au percutant entretien qu'il accordait la semaine dernière au DEVOIR.

Comme il arrive souvent, la réaction du monde académique est pur corporatisme. M. Chagnon a remué du sable dans une cour où ses contradicteurs s'agitent eux aussi beaucoup, mais lentement, depuis quatre ou cinq ans. Il a mis en lumière l'urgence des réformes en gestation, dont celle qui exigera quelque 700 heures de stage des futurs enseignants, qui peuvent aujourd'hui décrocher leur diplôme en ne mettant que rarement les pieds dans une école. Il a eu le malheur de réfléchir tout haut sur ce que tout le monde déplore en petits comités: la majorité des formateurs d'enseignants, aujourd'hui, seraient aussi dépayés dans une école primaire ou secondaire du Québec qu'à Tombouctou. Et la recherche théorique, dans plusieurs lieux destinés à la formation des maîtres, prend toujours le pas sur la préparation professionnelle des futurs enseignants, négligée.

M. Chagnon fait de la formation des maîtres «la mère de ses priorités». Ceux qui le dénoncent aujourd'hui devraient plutôt l'applaudir. Où étaient-ils quand la titulaire précédente de l'Éducation, madame Lucienne Robillard, a publié un cahier de propositions de réforme de l'enseignement primaire et secondaire qui ne traitait de la formation des maîtres qu'en dix lignes marginales, en bout de piste, sur trente pages? Là on aurait dû sonner le tocsin, parler de mépris.

Le nouveau ministre, qui connaît beaucoup mieux l'ensemble du système d'éducation, semble tout simplement en voie de rétablir le bon sens dans la collection de réformettes dont il a hérité en accédant au cabinet.

Madame Robillard proposait de bouleverser l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire, et de décider ensuite des finalités de l'éducation. L'idée de créer un «comité de sages» pour les proposer vient de son document de réforme, mais elle n'était qu'accessoire. M. Chagnon vient de lui donner le caractère d'un préalable. On peut douter du réalisme de son échéancier très électoral (deux ou trois mois) et s'inquiéter de la nature des «sages» qu'il recrutera. Mais il vient au moins d'enclencher une réflexion essentielle, qui dépasse enfin l'activisme de façade, et qu'on tentait d'escamoter car elle mènera certainement à des réformes beaucoup plus exigeantes. Il y a un peu plus de courage politique dans l'air.

Le nouveau ministre de l'Éducation rétablit le bon sens

M. Chagnon a aussi mis au rancart le projet ministériel de créer des classes d'immersion anglaise au sein des écoles de langue française, une véritable «patente» à la logistique impossible, et une aberration pédagogique puisqu'une formule beaucoup plus efficace, celle de l'enseignement intensif, fait déjà ses preuves au Québec et promet de bien meilleurs résultats si elle est généralisée. L'ancienne prédilection ministérielle pour les classes d'immersion était politique, elle était apparue avec la loi 86 et son lot de modifications à la Charte du français, elle n'a jamais pu trouver de justification. Le retour à la raison mérite d'être souligné.

Il est par ailleurs vrai que les réformes en préparation dans le monde de la formation des maîtres ont précédé le nouveau ministre, et que c'est le milieu universitaire lui-même qui les a engendrées et proposées au cours des dernières années. Mais ce souci de changement n'était pas entièrement désintéressé. Il était minuit moins cinq, tant l'insatisfaction était grande devant la façon dont les universités s'acquittaient d'une formation qui leur a tout de même été confiée il y a un quart de siècle, avec la fermeture des écoles normales. La plupart des établissements universitaires, y compris la plus

jeune Université du Québec dont la loi constitutive contient un mandat explicite pour la formation des maîtres, ont mal digéré cette mission qui ne leur semblait pas très noble en regard de leurs grands idéaux scientifiques. En mal de mobilité ascendante dans l'échelle du haut savoir, le milieu des «sciences de l'éducation» s'est alors engagé dans une série de recherches plus théoriques que pratiques dont certaines, pour reprendre l'expression du ministre, ont sûrement eu caractère de «bidules». Souhaiter aujourd'hui qu'on rétablisse un peu d'équilibre, et le dire avec clarté plutôt que le murmurer dans des conciliabules à Québec, c'est rafraîchissant. Le ministre pourrait même avoir rendu un service à ceux-là mêmes qui le dénoncent. Si les universités s'avisent qu'elles seront désormais jugées à l'aune de leur performance en formation des enseignants, il est bien possible qu'elles s'avisent aussi, enfin, de reconnaître l'importance de ceux qui y œuvrent.

Le nouveau ministre a encore bien des preuves à donner pour faire oublier la période d'expédients politiques que vient de traverser le monde de l'éducation, sous un conseil des ministres dont il fait tardivement partie. Mais il se présente au moins en allié. Ils lisent bien mal leur intérêt, ceux qui le répudient pour son franc-parler.

Il faut les séparer

François Brousseau

«L'» e doux rêve de la coexistence entre Palestiniens et colons israéliens a volé en éclats.

Ce triste constat, livré hier à Jérusalem par le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres, peut paraître assez évident et banal. Pourtant, à bien y penser, il s'avère d'une gravité spectaculaire, quand on sait que l'auteur de cette réflexion a lui-même répété depuis six mois, dans des envolées parfois délirantes d'optimisme, que l'avenir, après la poignée de main du 13 septembre 1993, s'annonçait radieux au Proche-Orient.

Le massacre du 25 février par un Israélien fanatique a-t-il été le fait d'un homme seul? Y a-t-il eu complaisance des soldats de faction? Ce sont là des questions sur lesquelles se penche actuellement, et avec franchise, la commission d'enquête du gouvernement. Et de plus en plus, la réponse semble claire: oui, il y a eu complaisance et négligence inacceptables des Forces armées israéliennes.

Mais toute cette recherche, nécessaire, sur les responsabilités à Hébron, ne répond pas à la question de fond: comment rendre supportable l'environnement physique dans lequel vivent ces communautés rivales?

Loin des sublimes méditations transculturelles à la mode de chez nous, une solution du type «développement séparé» pour la Palestine n'est certes pas satisfaisante sur le plan moral, à l'heure même où un pays comme l'Afrique du Sud tente d'abattre ses barrières ra-

ciales, et à l'heure de l'horrible «nettoyage ethnique» en ex-Yougoslavie. Et pourtant, vu la quantité de haine accumulée entre deux communautés qui ne peuvent plus se froter les coudes au quotidien, cela semble un moindre mal.

Alors, un retrait total, par les Israéliens, des territoires occupés? Utopie, militairement parlant. Impossible à faire passer à l'opinion israélienne. Sans parler des colons, qui ne sont pas tous des fanatiques, et qui ont souvent pris racine sur leurs nouveaux lieux de prédilection.

Paradoxalement, la tragédie d'Hébron donne aux Palestiniens un avantage moral qu'il leur appartiendrait de transformer politiquement: en haussant les enchères par rapport au «plan Oslo-Washington»; en élargissant la zone de retrait israélien et les prérogatives des nouvelles autorités palestiniennes; en faisant envoyer des troupes d'interposition internationales dans les territoires litigieux.

Bref, en séparant les communautés là où, comme à Hébron, une forte majorité arabe cohabite avec une minorité juive... et en demandant, le cas échéant, à certaines personnes de se déplacer.

Pour le meilleur ou pour le pire, les peuples ne peuvent ni ne veulent se mélanger dans ce grand métissage dont il est parfois question ici et ailleurs dans le «monde évolué». Israéliens et Palestiniens veulent chacun leur espace, avec un gouvernement, une police, une clôture, des prérogatives propres... C'est peut-être triste, mais est-ce illégitime?

L E T T R E S

Place à la gravure!

Nous l'avons échappé belle! Nous en étions à croire que les techniques d'impression avaient «rendu l'âme», laissant «outragerement s'étioler» les mérites de l'estampe.

Il fallait bien que des oeuvres de Paladino, Clemente ou Favier (des artistes étrangers!) atterrisent à Montréal pour nous sortir de notre «ignorance». Mieux; ces derniers produisent régulièrement des oeuvres gravées!

L'article de Mona Hakim sur l'exposition Imprimatur retient mon attention en ce qu'il témoigne de notre misère quand il s'agit d'évaluer l'art au Québec. Si «ignorance» il y eut, c'est bien par notre faute et j'entends par là du sort que la critique et les institutions locales ont réservé ces dernières années aux graveurs. L'aspect artisanal serait-il suspect? Vous remarquerez qu'il en est de même pour les disciplines plastiques enga-

geant une bonne part de travail manuel. La peinture par exemple. Où la voit-on? Ses artistes sont pourtant fort nombreux. L'élévation d'esprit se mesurerait-elle à la propreté des matériaux?

Et oui, l'estampe continuait d'exister et s'il y a raison à notre amnésie c'est tout bêtement le fait d'un provincialisme déguisé.

Sur ce continent, le progrès ne semble s'alimenter que d'exclusions. D'une manière plus triviale, nos réactions ressembleraient-elles aux commentaires superficiels de cet animateur-radio qui déclarait, selon les jours, ce qui était «in», ce qui était «out»?

Il nous faudra bien plus qu'un référendum pour accéder à l'indépendance. Celle-ci ne viendra que lorsque notre regard se sera enfin libéré du cautionnement extérieur.

Pierre Blanchette
Montréal, 4 mars 1994

Famine au Soudan

La photo de l'A.P. sur la famine du Sud Soudan parue vendredi 18 février page A6 porte en légende que le plus grand pays d'Afrique est ravagé depuis 11 ans par une guerre entre le Nord musulman et le Sud chrétien et animiste. Le conflit a débuté en fait au départ des Anglais qui administraient le Soudan anglo-égyptien. C'était en 1956.

InformAction a réalisé un film en 1971 sur la guerre qui ravageait le pays depuis 15 ans (ANYANYA, 27 minutes dont une cassette est à votre disposition. Production Office du film du Québec). Après une trêve entre 1972 et 1974-5, le conflit a repris et dure donc à présent depuis près de 40 ans.

Si le germe galvaudé de génocide a un sens, c'est bien dans cette région du monde.

Gérard Le Chêne
Montréal, 21 février 1994



Chassez le naturel...

Sommes-nous à la veille d'une hécatombe planétaire à côté de laquelle la pandémie du sida nous semblera un pâle avertissement? On pourrait le supposer en comparant la conclusion des travaux de chercheurs français et américains. La semaine dernière, le Dr Alexander Tomasz, de l'Université Rockefeller, à New York, tirait la sonnette d'alarme lors d'un colloque de l'American Association for the Advancement of Science, à San Francisco. Selon ce microbiologiste, nombreuses sont les bactéries communes qui résistent déjà aux plus puissants des antibiotiques. En ligne de mire: le staphylocoque, cette bactérie qu'on retrouve sur la peau et dans le nez de la moitié de la population terrestre et qui est à l'origine d'empoisonnements du sang, pneumonies, méningites et infections diverses de l'oreille chez l'enfant. Un seul et unique antibiotique — la vancomycine —, l'empêche désormais de disséminer sa semence de mort dans la nature. «Si la résistance à la vancomycine émerge chez le staphylocoque, ce sera un désastre. On recule de 50 ans d'un coup en ce qui concerne le traitement de certaines infections humaines», confirme le Dr Patrice Courvalin, chef de l'unité des agents antibactériens de l'Institut Pasteur. Il est particulièrement bien placé pour parler: son service identifia dès 1986 la résistance à la vancomycine chez une autre bactérie: l'entérocoque. Peu dangereuse, cette bactérie qu'on retrouve essentiellement dans le tube digestif des mammifères le devient lorsque l'organisme est affaibli. Rien d'inquiétant a priori. Mais c'était sans compter avec l'expérience terrifiante d'une équipe britannique. Celle-ci a démontré que les gènes de résistance à la vancomycine, l'entérocoque, se trouvent sur de petits chromosomes et peuvent être transférés aux staphylocoques. Un «super-staph» — comme on l'appelle dans le jargon scientifique — est ainsi créé et contre lequel aucun anti-



FULVIO CACCIA

biotique ne pourra désormais s'opposer. «Ce transfert, obtenu au laboratoire, permet de prédire avec confiance que cela se produira également dans la nature», ajoute le Dr Courvalin. Quand cela se produira-t-il? Aucun chercheur ne se hasarde à le dire. Aux États-Unis, la résistance aux antibiotiques est la cause directe de 19 000 décès et a contribué à la mort de 58 000 autres personnes. En France, on ne peut l'évaluer précisément, car on n'utilise pas le même système de recensement. Une chose est sûre: le milieu hospitalier sera sur la ligne de tir: le staphylocoque est en effet le premier responsable des infections à l'hôpital.

Peut-on déjà prévoir de juguler cette épidémie potentielle? Les avis les plus optimistes fixent la mise au point d'un super-antibiotique à l'horizon de l'an 2000. L'industrie pharmaceutique a déserté massivement ce domaine de recherche dans lequel on croyait les résultats acquis et où la recherche est très onéreuse. En Amérique et en Europe, très peu de sociétés y travaillent activement. Les microbes domestiqués par Fleming sont de retour et avec eux tout un pas de notre passé qu'on croyait à jamais oublié, résolu. Dorénavant on ne pourra plus faire semblant que cette recrudescence virale concerne «les autres»; c'est-à-dire ceux de la marge, ceux qui vivent dans leur corps et leur cœur le dépréressement des barrières immunitaires. Et de la solidarité. L'exclusion des séropositifs, les toxicomanes, les SDF qui redessinent des frontières à l'intérieur de la ville nous touche plus que jamais; comme ceux de «l'extérieur»,

les réfugiés et les immigrants du tiers-monde. Le staphylocoque risque d'être notre «Check Point Charlie»; le point de contact obligé par où ce «dehors» menaçant dont on avait contenu les frontières marginales s'infiltrer massivement vers le dedans. Il est d'ailleurs curieux de constater que le sida, dont la découverte a été faite il y a tout juste 10 ans, anticipe de quelques années l'effondrement d'une autre frontière qu'on croyait de «fer». Ce constat nous rappelle cette vérité cruelle dont les peuples amérindiens ont été les premiers à faire la douloureuse expérience. La première et la plus radicale unification de la planète est l'unification microbienne. Ainsi se terminent en Occident 40 années d'expérimentation de croissance et de bien-être. En effet, «préservées», aux services, presque anesthésiées, deux ou trois générations d'Occident viennent de vivre, pour la première fois de l'Histoire sans doute, comme des divinités, comme les Anciens décrivaient autrefois la vie des dieux de l'Olympe, dans la certitude heureuse et l'inconscience sans doute que tout désormais dépendait d'un savoir précis», rappelle Michel Serres. C'est précisément ce savoir qui est battu en brèche. Avec les conséquences que l'on sait, notre propre excès de maîtrise nous a fait devenir les juges absolus de la vie et de la mort hier encore dévolues aux contingences de la nature. Car à force de vouloir jouer à l'apprenti sorcier, à vouloir harnacher la nature, voilà que celle-ci se venge et revient en force imposer sa loi. Chassez le naturel...

Serres a raison, c'est de notre pouvoir de domination dont nous sommes malades. Pour mieux vivre demain, il importe donc d'apprendre à maîtriser notre maîtrise et à la transformer en responsabilité. L'ère de l'incertitude dans laquelle nous entrons nous l'impose. Ainsi nous redécouvrons le respect de la complexité et l'art de la vigilance pour atteindre l'équilibre écologique, nouveau paradigme de notre contemporanéité.

À P R O P O S

... de pauvreté

Le Québec connaissait, selon les statistiques de 1990, un taux de pauvreté de 18% par rapport à 14,6% pour l'ensemble du Canada. Qui sont ces pauvres? Ce sont d'abord des femmes seules ayant charge de famille; la majorité d'entre elles ont un revenu inférieur aux seuils établis. Puis viennent des personnes qui travaillent moins de 20 heures par semaine: près de la moitié d'entre elles ont à peine de quoi survivre. Les chefs de famille de moins de 25 ans suivent de près. Chez les personnes seules de plus de 65 ans, quatre sur 10 ne sont pas sorties de la pauvreté malgré la sécurité du revenu. Les tiers des gens seuls ne recevant encore aucune pension fédérale sont dans la même situation. Les tiers aussi des immigrants arrivés depuis moins de 10 ans n'ont pu s'établir. Enfin, les gens sans diplôme secondaire sont, une fois sur cinq, dans la pauvreté. L'appauvrissement touchait déjà des régions aux res-

sources épuisées ou moins en demande, de vieux quartiers où se réfugient les gens démunis, certaines communautés autochtones et ethniques.

Le phénomène gagne maintenant la classe moyenne, où personne ne se sent plus trop à l'abri. La faim n'est plus un phénomène marginal, comme en témoignent les soupes populaires et les banques alimentaires. On manque de gens qualifiés pour occuper nombre d'emplois, mais un diplôme n'est plus une garantie de travail; dans quelques secteurs pour un bon poste offert, des centaines postulent. Au Canada, le taux de chômage moyen est passé de 7% dans les années 70 à 9% dans les années 80 et à 10% dans les années 90. Au Québec, c'est généralement deux points de plus.

Sortons le Québec de l'appauvrissement, Appel des vingt, 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVAL

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Pierre Elliott Trudeau
et la vie militaire

Le 8 octobre 1977, Pierre Elliott Trudeau, alors premier ministre du Canada, prononçait une allocution au Collège militaire royal de Saint-Jean. À l'heure où l'institution d'enseignement est condamnée, nous avons estimé intéressant de reproduire intégralement ce discours.

Monsieur le commandant Evraire, Monsieur le ministre Danson, Monsieur le chef d'état major, Docteur Benoît, Recteur Martin, Monsieur le député Walter Smith, Messieurs les officiers et cadets-officiers, chers parents et amis y compris les miens.

Pour aider l'atmosphère monacale, la vocation religieuse n'est pas de rigueur, il suffit d'être accordé à certaines formes de piété et de goûter la régularité; il suffit d'éprouver un besoin de silence et de recueillement. On peut alors jouir et profiter du charme austère du cloître sans se faire la moindre illusion sur la nostalgie momentanée d'une vocation qu'on n'a jamais eue. Pareille velléité de regrets n'est que la résonance poétique d'une occasion, d'un bref séjour dont le bénéfice fondamental sera peut-être très prosaïque.

Il est possible de dire des choses analogues des ambiances militaires: je ne pense pas que le fait de ne pas être major ou colonel ou admirail m'ait empêché de bien apprécier ces ambiances à chaque fois que, par bonheur, je m'y suis trouvé plongé. Ainsi, j'ai toujours été enchanté d'être invité au mess de quelque régiment. Comme, par exemple, à celui du Vingt-deuxième régiment à la Citadelle de Québec, ou à celui des Fusiliers Mont-Royal sur l'avenue des Pins à Montréal. Le décor — aux sobriétés de club et de réfectoire; le service — sans apprêts, mais impeccable; la table — d'une robuste simplicité; l'animation générale, la camaraderie — que le sens de l'indispensable hiérarchie ne gêne pas, tout cela m'intéressait invariablement au plus haut point et me laissait une très vive impression de com-

munion virile et d'existence solidement encadrée, certes, mais surtout engagée à fond.

L'envie qu'on ne peut manquer alors d'éprouver pour ceux qui vivent quotidiennement ces réalités-là est certes retentissement poétique elle aussi, mais elle est aussi, en outre, conscience d'une leçon.

Quelle que soit l'arme dont il s'agisse, la simplicité des installations militaires exprime une totale disponibilité au milieu de la contingence. Sommaire au besoin jusqu'au dévouement, l'habitat du soldat est essentiellement fonctionnel; il est entièrement ordonné à l'action. Le sentiment d'une alerte constante et diffuse électrise le profane en visite. C'est que l'institution militaire répond à un danger transformé par sa permanence en une opération de malveillance.

En effet, l'ordre public et la paix ne sont pas donnés: ils sont maintenus grâce à la vigilance qu'inspirent le besoin de l'intégrité et l'amour de la liberté. Il faut donc que l'ordre et la paix soient défendus au besoin.

Préparer ce rôle une élite de jeunes gens qui savent discerner de hautes valeurs dans la rigueur et la discipline, telle est la mission du Collège militaire royal de Saint-Jean, auquel j'ai l'honneur et le plaisir de rendre hommage, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire. Je tiens particulièrement à saluer le commandant du collège, le colonel Evraire, ses prédécesseurs et le personnel enseignant. Je veux leur dire mon admiration. Car sa mission, si importante pour l'excellence de nos forces armées et pour le bien du pays tout entier, sa mission dis-je, votre collège l'accomplit d'une façon exemplaire. Non seulement le Collège de Saint-Jean est-il une de nos principales sources de cadres militaires (50 pour cent de ses diplômés font en effet carrière dans l'armée),



L'ex-premier ministre Trudeau en compagnie de militaires, dans les années 70.

mais il est aussi une haute école de formation professionnelle et d'initiation aux humanités. De fait, ce que nous admirons ici, c'est bien plus qu'un centre supérieur d'entraînement, c'est un institut universitaire grâce à une affiliation à une université civile. Voilà comment Saint-Jean est une école de chefs à la fois militaires et civils.

These characteristics contribute to the College's originality, but it has one even more significant feature: it is a totally bilingual institution. I cannot think of any place where bilingualism is more respected or more thoroughly practised than here. When we recall the wearisome difficulties we come up against elsewhere in the public and private sectors, your success in this area - which seems somewhat disconcerting at first glance - really excites the imagination.

You are living proof that the ideal of Canadian bilingualism is not an illusion but an immediate possibility, ready to spring forth from the roots of the nation - given a small but sincere effort to reach beyond ourselves and

our own particularities. We are made for bilingualism, and the priceless juxtaposition of the cultures which make up our country invites us irresistibly to demonstrate mutual openness and understanding. It is with great pride that I see you - the new officers and cadets - as precursors of the fulfilment of our national dreams. I have no hesitation in saying that, from that point of view, you embody the qualities of the ideal Canadian.

I am very pleased to know that you have sealed with an oath the expression of your desire to serve. Your oath is a solemn witness to the commitment and faithfulness that the nation expects of all its citizens. Your oath also testifies to the abundance and true value of the gifts of human diversity, material wealth and physical grandeur that our Canadian homeland offers to us. May God grant that no one will betray the great future to which you have especially dedicated yourselves and to which we all look forward. May all our fellow citizens be inspired by your honour and by your patriotism.



La conscience de l'écrivain en cette fin de siècle doit demeurer son identité première.

L'écriture,
lieu de résistance
nécessaire

BRUNO ROY

L'auteur est président de l'Union des écrivains et des écrivains québécois

Dès qu'ils touchent à la conscience, les mots de l'écrivain s'engagent sur le terrain des luttes sociales. Or, ce que m'ont révélé les réactions de Pierre Bourgault face aux opinions de Pierre Vallières concernant ce qui se passe à Sarajevo, c'est qu'il ne veut surtout pas occuper la posture de l'écrivain. Plus, il la nie. L'enjeu des luttes, prétend-il, lui échapperait car la résistance ne peut se retrouver sur une page d'écriture. Voici ce que devant les horreurs de la guerre, l'écriture est inutile, l'écrivain ou l'intellectuel, même vivant, est un lâche «Courage de papier» conclut Bourgault.

Toute provocation à la conscience n'est pas une belle blanche. Le premier geste de l'écrivain est d'amener cette provocation avec l'arme qui est la sienne propre, le fil des mots. La conscience de l'écrivain en cette fin de siècle doit demeurer son identité première. Nécessaire, elle doit réfuter la pensée unitaire de tout régime idéologique. «Ils ne sont grands, rappelle le cinéaste Pierre Fardeau, citant La Boétie dans *Le temps des bouffons*, que parce que sommes à genoux». Je dis que l'écrivain doit être au garde-à-vous de la pensée.

Certes, la résistance n'a pas à attendre l'écrivain mais sans lui elle est banalisée comme est banalisée son rôle quand on croit que la seule arme, c'est le fusil. La résistance révèle un conflit de valeurs. Or, ne soyons pas aveugles, l'époque est sans discours critique parce que, précisément, on supprime la parole créatrice, c'est-à-dire la conscience. Voyez comment les programmes d'enseignement du français évacuent, dans l'apprentissage même de la langue, les systèmes symboliques, c'est-à-dire, prendre la parole. Je dis avec Raymond Lévesque qu'il faut dénoncer l'organisation qui tue l'idée.

Ce que clame l'écrivain, c'est qu'il faut parler à tout prix; ce qui est une façon non pas seulement de préserver sa liberté d'expression mais surtout de protéger le pouvoir d'imager un autre monde. Le rôle de l'écrivain, dans n'importe quelle société, est de protéger la fiction elle-même, c'est-à-dire la faculté d'imaginer. En ce sens, persévérer dans sa propre liberté, dans son propre imaginaire, c'est, de nos jours, révolutionnaire. Parlez-en au condamné à mort qu'est Salmann Rushdie. Son courage est-il seulement fait de papier?

Il n'y a pas de colère sans conscience: toute la démarche de l'écrivain consiste à construire sa propre liberté qui est aussi celle de ses contemporains. Ce qui est sûr, c'est que la lutte pour la liberté n'est jamais dépassée que nous soyons ici au Québec ou ailleurs en Bosnie. Le texte de l'écrivain doit nous atteindre dans notre conscience, c'est-à-dire dans notre pensée même. L'écrivain est là pour nous rappeler, selon les mots d'un ancien président de l'UNÉQ, Denis Monière, que «l'oppression s'est toujours appuyée sur l'oubli».

Marché central métropolitain

À la défense du
processus de
consultation

MICHEL YERGEAU
Avocat

J'ai pris connaissance ce matin de la lettre assez intéressante que Mme Nycol Pageau-Goyette et MM. Paul Saint-Jacques et Luc Ouimet m'avaient parvenu au DEVOIR à propos d'un article que Laurent Soumis signait le 23 décembre dernier suite au dépôt du rapport de consultation dans le dossier du Marché central métropolitain. Ce texte exprime un point de vue fort modéré autant que défendable. Les responsables de cette consultation ont bien le droit de rappeler que la consultation publique est nécessaire dans des dossiers importants, même s'il ne faut pas en abuser et qu'à partir de là, certaines dépenses sont des impératifs pour assurer le bon fonctionnement de ce type de processus. Jusque-là, rien de bien extraordinaire.

La réplique fielleuse que signe Laurent Soumis sous le titre «Les intouchables» me laisse bouche bée. Qu'est-ce que cette sottise? Quelle est la raison d'être de cette poussée d'acné du journaliste Soumis? Pourquoi tant de mépris? A ce que je sache, Luc Ouimet, le président du Bureau de consultation de Montréal, n'est pas et ne s'est jamais considéré comme un «intouchable». Qu'il ait une expérience dans le domaine de la consultation publique, c'est un fait. On devrait plutôt l'en féliciter que de le ridiculiser. Que d'autres citoyens aient généreusement participé à l'expérience, comme Mme Pageau-Goyette, là encore, il faudrait leur en faire louange plutôt que de leur chercher noise.

Le fond de sa critique n'a d'ailleurs aucun sens: il n'y a aucune «démonstration limpide» que les signataires de cette lettre s'estiment en droit de contrôler les débats publics au nom d'une mission divine. Ce n'est pas parce que des gens rappellent qu'il y a des règles d'éthique qu'ils se considèrent eux-mêmes imbus d'une mission supérieure. Ce sont-là uniquement des gens qui font leur devoir de citoyens. Quant à Laurent Soumis, il n'y connaît rien et il est comme toujours détestable.

JACQUES MÉTHOT
Architecte, enseignant en architecture au collège Montmorency et bénévole responsable du dossier construction au YMCA du Parc.

Le regard que je porte sur la plupart des interventions construites «spontanées», modernistes ou postmodernistes me laisse insatisfait. On y retrouve souvent beaucoup de prétention, beaucoup de brutalité. Le message que j'y lis est celui d'une communauté enfermée dans l'individualisme extrême où l'intégration n'a pas de place. J'entends: «peu importe ce qui se passe chez le voisin j'ai mon idée, je la réalise, je la signe». La préoccupation principale du client étant l'enveloppe budgétaire, je ne cherche pas à jeter la pierre aux architectes seulement, les programmes et la culture du client sont souvent déficientes à cet égard. Or le projet du YMCA du Parc, coin St-Viateur et du Parc, ne s'inscrit pas tout à fait dans cette vision.

Quand j'observe le vieux tissu bâti de Montréal avant 1950, abîmé peu à peu par le vieillissement et les incendies et remplacé par morceaux, je trouve le résultat souvent bien mal en point et assez désarticulé. Ce n'est pas uniquement par les quotidiens ou la télé que je vois les manques; j'écoute ce qui se passe autour de moi, je vis des événements identiques à ceux qu'on décrit dans «les nouvelles». La désarticulation, l'individualisme déchirent notre société. Il y a des acquis à préserver autour du droit individuel et de la liberté, mais je sens qu'en ce domaine on a dépassé un équilibre en architecture depuis longtemps.

Certains organismes cherchent à lutter contre cette situation (désarticulation) qui affecte davantage les petits, les plus démunis à l'image de leur quartier. Le YMCA travaille à modifier la situation, à renforcer et à refaire le tissu social.

Le malheur des interventions créatrices en architecture, c'est que si le résultat est manqué (ex: les chaises de la place Roy) on est pris pour longtemps à le regarder, à le vivre contrairement à une œuvre théâtrale ou un film moins réussi. Si le bâtiment est dans votre quartier, vous serez embêté un peu plus... pour longtemps. Tout cela plaide, à mon avis, pour la «modestie architecturale» et pour

une forte intégration des styles et messages architecturaux.

Le bâtiment du Y était un des beaux bâtiments du quartier; ses proportions, le rythme de ses ouvertures et ses détails ont influencé les futurs voisins à une certaine esthétique. Le lotissement, la mode de l'époque (1910-30) ont fini par servir un ensemble de données dont se dégagent certains aspects qu'il faut renforcer pour en faire une plus riche symphonie plutôt qu'une cacophonie. Le rythme des changements de façade au 25-50 pieds est un exemple, l'emprunt des détails architecturaux aux courants classiques (symétrie, frise, corniche, etc.) en est un autre, le «théâtre» Rialto n'est pas très loin...

L'identification au quartier est une autre dimension à laquelle nous avons voulu répondre. Et c'est aussi, «par hasard?», un critère de stabilité et de renforcement du tissu social. Cet édifice servait de repère pour les gens du quartier et même pour ceux de l'extérieur: «Tu sommeilles dans l'autobus ou tu lèves l'œil en marchant, pas besoin de connaître le nom de l'intersection, le Y est là pour répondre!»

Je trouve que Montréal subit l'assaut de la modernité avec ses pires effets... la disparition de nos repères. Enfin tout est question d'équilibre (innovation/continuité, liberté/intégration) qui, dans le contexte actuel de l'architecture, est malheureusement inexistant.

En tenant compte de cette vision et la mission du Y aidant, j'ai proposé de reprendre, dans la mesure du possible, les caractéristiques du bâtiment existant: même rythme, mêmes textures et couleurs, mêmes proportions, respect du lotissement malgré l'ajout d'une aile, aile dont les détails s'inspirent du voisinage et de la rue (Rialto, Pharmacy et voisin immédiat). Donc renforcement du critère d'intégration et de continuité. Malgré tout, le nouveau bâtiment sera plus dépouillé, un effet non recherché, le budget du client étant extrêmement limité.

Enfin, plusieurs intervenants et groupes ont été consultés: le conseil du Y du parc, le comité de citoyens du Mile-End, le conseil du CLSC de St-Louis, les comités de sauvegarde, les architectes de la Ville de Montréal et les autres citoyens par l'intermédiaire des journaux locaux au printemps et à l'automne 1993. Il se dégageait un appui clair à cette solution. C'était notre risque...

YMCA du Parc

Un projet qui respecte
la nature du quartier

L'édifice du Rialto, un exemple typique de l'architecture de l'avenue du Parc.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LE DOCUMENTAIRE Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires), Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis), Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirovac (directeur), LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard Des-Cormiers, Caroline Des-Rossiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

SANTÉ Contestation

SUITE DE LA PAGE 1

si le ministère décide d'aller de l'avant et de sabrer 200 millions au budget global du réseau.

La région de Québec encaisserait pour sa part 14% des compressions totales, soit 28 millions selon cette hypothèse. On ignore pour l'instant quels services seront affectés par ces coupes, mais ce plan général dont LE DEVOIR a obtenu copie prévoit que 49% de ces compressions affecteront les programmes liés à la santé physique et 9% toucheront le secteur de la santé mentale.

Il appert que cette hypothèse, dessinée à la mi-février, et ce «plan Trudeau», fortement contesté par certaines régions, pourrait être révisés à la baisse compte tenu de l'imminence d'élections générales.

Hier, au cabinet de la ministre Robillard, on se refusait à confirmer ces chiffres, ajoutant que l'ordre de grandeur

des montants sabrés ne sera connu que lors de l'annonce des prévisions budgétaires à la fin du mois de mars.

En février dernier, la ministre Robillard avait annoncé qu'elle révisait le tir du Défi-Qualité-Performance de l'ordre d'un milliard en trois ans amorcé par son prédécesseur, le ministre Marc-Yvan Côté. Faisant volte-face, la nouvelle titulaire du portefeuille de la Santé décidait de mettre sur la glace tout projet de ticket modérateur ou de désassurance de services, réajustant ainsi la barre des compressions à atteindre à 750 millions en trois ans.

«Il m'apparaît essentiel que le réseau fasse, en premier lieu, son effort d'efficacité et d'efficience avant de songer à une quelconque remise en question des programmes assurés. (...) Il n'est donc pas question d'ajouter des tickets modérateurs. (...) Il faut que le réseau s'interroge plutôt sur sa performance et sur les gains de productivité

qu'il peut réaliser», avait dit Mme Robillard dans le cadre d'un colloque organisé par la conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux.

Mais ce scénario a déjà circulé suffisamment afin de servir de base à plusieurs hôpitaux pour dresser un premier exercice budgétaire. «Nous nous sommes servis de ces hypothèses pour préparer en partie notre prochain budget. Tout cela peut changer, mais ça nous donne une idée de ce qui s'en vient», a souligné hier M. Jacques Wilkins, porte-parole de l'hôpital Notre-Dame.

Si la répartition régionale retenue fait hériter la région de Montréal de 45% des compressions, chaque établissement montréalais pourrait voir son budget réduit d'environ 1,6%, affirmant certaines sources.

Les rumeurs vont bon train et la tension est vive dans les établissements du réseau de la santé, compte tenu de l'ampleur de la cure d'amaigrissement prévue et de l'éli-

mination de personnel que fait planer en sus la loi 198. Cette loi oblige les ministères à retrancher 20% de leurs cadres d'ici 1996 et 12% des autres effectifs d'ici 1998. Dans le seul réseau de la santé, ces coupes pourraient signifier l'élimination de 20 000 postes d'ici 1998.

Dans le milieu des laboratoires, on parle déjà de compressions de plusieurs centaines de postes de technologues par l'élimination des laboratoires dans les hôpitaux de soins de longue durée. Chez les infirmières, la rumeur est à l'effet que le projet d'élargir les services et les heures d'ouverture des CLSC, qui n'a pas encore été mis en application, sera relégué aux oubliettes.

Seule consolation, les directeurs d'établissements de santé auraient obtenu de Québec l'assurance qu'à défaut de pouvoir décider du montant des compressions, ils pourraient décider eux-mêmes des moyens pour atteindre ces objectifs.

LIBÉRAUX

L'oeil de la police

SUITE DE LA PAGE 1

Sous le slogan «Ras-le-bol de nous appauvrir», cette manifestation vise à dénoncer les choix budgétaires et fiscaux du gouvernement Johnson. En réplique aux avertissements de la coalition réclame l'abolition, les travailleurs de la construction ont bâti des «abris sociaux» qu'ils installeront aux abords du Palais des congrès, des roulettes où «la soupe populaire» sera servie aux démunis, aux itinérants, aux passants.

Les organisateurs de la manifestation avouent qu'ils feront tout pour troubler la bonne marche du congrès, même s'ils conviennent qu'il leur sera impossible de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte. C'est surtout que les abords du Palais des congrès de Montréal sont exigus. Les rues qui entourent la place sont étroites. À leur arrivée, les 3000 délégués et les députés ainsi que les limousines des ministres seront à la portée des manifestants.

À l'instar du PLQ, la police sait bien que la situation est potentiellement explosive. Depuis plus d'une semaine que les dirigeants libéraux discutent le coup avec l'état-major de la Sûreté du Québec, notamment responsable de la protection des autorités politiques. L'agent Rivest, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, a confirmé hier au DEVOIR qu'un fort contingent sera sur place pour assurer la sécurité des délégués libéraux. Même son de cloche de la part du directeur général du parti, Stéphane Bertrand: «On a pris les mesures nécessaires pour ne pas avoir de problèmes, pour assurer l'entrée des délégués et le déroulement normal du congrès».

Inéquité du régime fiscal et distribution de la richesse sont les deux thèmes qui alimentent le discours des porte-parole de la coalition. «C'est une dénonciation du parti pris du gouvernement Johnson en faveur de l'entreprise privée et des plus riches aux dépens des plus démunis».

Le congrès d'orientation qui débute ce soir sera teinté de perspectives électorales. À travers une centaine de propositions d'amendements qu'ils ont achevées au secrétariat du parti, les militants libéraux font écho aux préoccupations fondamentales de la majorité des Québécois: l'assainissement des finances publiques, les inquiétudes du régime fiscal, le coût du régime des soins de santé, l'omniprésence interventionniste de l'État, le confort des employés de la fonction publique, la dilapidation des fonds publics et la détérioration du système d'éducation. Les militants attendent par ailleurs de leur gouvernement plus de transparence et moins de gaspillage.

Pour l'essentiel, on peut s'attendre à ce qu'un large consensus se dégage autour du document d'orientation élaboré par la commission politique. C'est ce qui constituera la base idéologique de la prochaine plate-forme électorale du parti.

Après l'hommage qui sera rendu ce soir à Robert Bourassa, le congrès consacrerà la rupture avec le passé et remettra au nouveau chef le complet contrôle sur la vie du parti. Le nouveau comité exécutif sera composé d'indépendants de Daniel Johnson, notamment le nouveau président élu sans opposition, l'avocat montréalais Jacques Lamoureux. Il ne reste plus sur les rangs qu'un seul représentant du défunt courant allieriste, Denis Thérien, de Québec. Et encore, il n'est pas certain qu'il parvienne à se faire réélire, contre Hughes Poulin à la vice-présidence.

L'autre seul centre d'intérêt du congrès de la fin de semaine a trait au renouvellement de l'équipe de direction de la Commission jeunesse. Nathalie Pion fait la lutte à Claude-Eric Gagné à la présidence. Le discours de clôture des assises reviendra dimanche au premier ministre Johnson, dont on attend une intervention percutante sur le sort du Collège militaire de Saint-Jean.

Sarajevo reprend vie



APRÈS UN MOIS DE PAIX, la ville de Sarajevo reprend petit à petit un visage normal. Ces ouvriers installent des feux de circulation à un carrefour qui porte encore les marques des bombardements qui ont en partie détruit la capitale bosniaque.

Visite d'Édouard Chevardnadzé

Ottawa accorde une aide humanitaire de 2 millions à la Géorgie

Ottawa (PC) — Une brève visite à Ottawa a permis au leader de Géorgie Édouard Chevardnadze de recueillir 2 millions\$ en aide humanitaire pour cet ex-État soviétique appauvri.

L'aide, qui s'ajoute à un don antérieur de 1 million\$, a été annoncée hier à l'issue d'une rencontre entre le visiteur et le premier ministre Jean Chrétien.

«Nous savons qu'ils affrontent une situation extrêmement difficile et nous aimerions les aider, a dit M. Chrétien quand les deux hommes se sont rencontrés, à l'extérieur des Communes. Ils ont dit qu'ils aimeraient recevoir un peu de bel canadien, et nous avons dit que nous nous assurerions qu'on en envoi... parce qu'ils ont un problème de famine».

Même si M. Chevardnadze a admis que la situation était difficile dans son pays, il a invité M. Chrétien à visiter la république et l'a remercié pour avoir «exprimé sa

solidarité».

L'aide accordée prévoit un financement pour l'achat de nourriture, pour la mise sur pied de programmes de santé infantile, ainsi que pour des abris d'urgence, des trousseaux d'hygiène et un centre médical de la Croix-Rouge à Tbilissi, la capitale géorgienne.

Le passage de M. Chevardnadze dans la capitale est le plus récent pèlerinage effectué en Amérique du Nord par des leaders d'anciennes républiques soviétiques venues solliciter un soutien au processus de démocratisation.

Ces dernières semaines, le gouvernement américain a promis à M. Chevardnadze et aux leaders du Kazakhstan et de l'Ukraine de l'aide valant plus d'un milliard\$ US. La Géorgie a été ravagée par les problèmes économiques et la guerre civile, depuis son accession à l'indépendance en 1991.

BUKOWSKI Une littérature à vif

SUITE DE LA PAGE 1

clamant sa haine de «la société du Coca-Cola et des hot-dogs» dans des textes incantatoires qui ne seront pas sans rappeler la littérature de Louis-Ferdinand Céline (qu'il vénérât), se plaçant comme Céline avec Bardamu au centre de son œuvre sous le pseudonyme de Henry Chinaski, et racontant avec une verve directe assez exceptionnelle, dans une langue crue et sans style (sinon celui du jet, du débit rageur), la vie d'un homme en chute libre. Il avait déjà affirmé: «Je n'écris pas pour sauver l'humanité, j'écris pour me sauver moi-même».

Véritable écrivain, d'une envergure qui rejoint non seulement Céline mais ses compatriotes comme Jack Kerouac et Henry Miller, Charles Bukowski avait dès son premier roman, *Post Office*, publié en 1971, adopté le grand truc de Proust en laissant à la dernière page du livre le lecteur sur la résolution de Chinaski, le postier solitaire, décidant de devenir écrivain, d'écrire sa vie pour affronter Dieu, s'il

existe, à la cruauté du monde.

Une œuvre comme celle de Bukowski, qui va éclore au début des années 70 alors qu'il a la cinquantaine, trouve son importance dans le fait qu'elle est à la fois essentielle et unique, qu'elle se démarque totalement de la littérature populaire ou sophistiquée. C'est une littérature à vif, obscène, grossière, provocante, subversive et désespérée. C'est une œuvre qui va d'ailleurs trouver plus d'échos en France (où il sera traduit entre autres par Brice Matthieussent chez Grasset dans les années 80) et en Europe, et aussi au Québec, où les amateurs de «Buk» sont nombreux.

L'auteur de *Post Office* aura publié près de quarante titres, proses et poèmes, dans lesquels il célèbre le culte du sexe et de la bouteille (il a écrit: «la vie ne vaut d'être vécue qu'entre le bar et le lit»), des livres aux titres éloquentes qu'il écrivait d'ailleurs que sous l'effet de l'alcool, la nuit sur une vieille dactylo, *L'Amour est un chien de venfer*, ou *Notes of a Dirty Old Man*, ou *Contes de la folie ordinaire*, ou

Souvenirs d'un pas grand chose.

Bukowski a aussi écrit dans la presse parallèle américaine, au *Los Angeles Free Press*, et dans un journal underground, *l'Open-City*. Il a fallu un certain temps pour que les intellectuels américains reconnaissent en Bukowski un écrivain important, et lui, de toute façon, se foutait complètement de la reconnaissance de ses pairs ou des marques de notoriété. Il était par contre sensible à la reconnaissance des lecteurs, en particulier des lecteurs européens.

En 1978, lorsqu'il participa à l'émission de Bernard Pivot, *Apostrophes*, Bukowski causa un malaise en studio, buvant trois bouteilles de vin blanc pendant l'émission, posant sa main sur la cuisse de l'écrivain Catherine Paysan, perturbant la discussion jusqu'à ce que Cavanna lui lance un «Ta gueule, Bukowski, tu emmerdes tout le monde!» et qu'il quitte le plateau en pleine émission pour aller vomir en coulisses. Ainsi était ce fils des rues de Los Angeles, que l'on classera dans l'histoire de la littérature au rayon

des affreux, sales et méchants, et qui laisse une œuvre pathétique et essentielle sur la condition humaine.

Au cinéma, Bukowski a écrit pour Barbet Schroeder le scénario de *Barfly*, où Mickey Rourke incarnait son personnage, et par la suite il écrira sous le titre *Hollywood* le journal de ce tournage, son dernier livre, gueulant à peu près contre tout. Schroeder a aussi réalisé 50 vidéoclips de quelques minutes où Bukowski se raconte, document fascinant que l'on a vu au cinéma *Parallèle* en 1985 et 1986. Marco Ferreri a eu moins de chance avec *Contes de la folie ordinaire* et Patrick Bouchitey avec *Lunes froides*.

L'homme qui est mort hier «n'aimait personne», a déclaré une de ses «ex», mais «il avait le plus grand cœur au monde et il essayait de survivre», a-t-elle ajouté. Avec Bukowski disparaît un écrivain authentique et essentiel qui a marqué la littérature américaine du XXe siècle; c'est l'écrivain d'une prose qui brûle la gorge du lecteur comme une rasade de whisky trop raide. Une littérature qui cogne.

RADIO-CANADA

Chacun son équipe

SUITE DE LA PAGE 1

À Radio-Canada, dans quelques jours, Céline Galpault, présentement à Londres, partira pour Moscou pour remplacer Don Murray qui, lui, partira inaugurer un nouveau bureau à Berlin. À la mi-juillet, Radio-Canada ouvrira un bureau à Mexico, juste à temps pour les élections présidentielles d'août.

«Nous voulons offrir une bonne couverture de l'Europe de l'Est. Quant au poste à Mexico, expliquait hier, le responsable de l'information à Radio-Canada, M. Claude Saint-Laurent, il fera l'objet d'un effort spécial puisqu'un cameraman et un preneur de son s'y installeront également.» L'équipe rayonnera sur l'Amérique centrale et l'Amérique latine. «Nous avons des affinités spéciales avec cette partie du monde, que les Canadiens anglais n'ont pas», croit M. Saint-Laurent.

En raison de leurs différences culturelles, les réseaux français et anglais de la société d'État préfèrent avoir chacun leur équipe au Mexique. Car CBC ouvre aussi un bureau à Mexico. Et plusieurs autres. Dans quelques mois, il aura un bureau à New Delhi, à Hong Kong et à Tokyo.

CBC aura plus de bureaux à l'étranger que CBS et autant que NBC, soit 11. Et, malgré les efforts du secteur français, beaucoup plus que Radio-Canada qui, en gagnant un bureau à Berlin et à Mexico, mais en laissant la chaise de Londres vide, en aura six.

Ceci dit, tout en jugeant qu'un bureau à Tokyo à ce stade-ci est «extrêmement coûteux», Radio-Canada n'écartera pas une présence en Afrique francophone (CBC a un correspondant à Johannesburg) si le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes lui permet d'instaurer un service de nouvelles continues.

L'exigence du bilinguisme qui a un moment prévalu à la société d'État n'est plus systématique, c'est le moins que l'on puisse dire. Elle n'est pas accolée aux nouveaux postes que la CBC ouvrira prochainement. À Hong Kong, Mme Ha Nguyen est déjà en poste depuis trois semaines et elle ne fera pas de reportage pour le secteur français. «Nous aimerions bien qu'elle fasse des reportages en français, mais elle ne le peut pas», souligne M. Don Knox, du service des nouvelles à CBC, à Toronto.

La situation a évolué au cours des années. Par exemple, Jean-François Lépine, aujourd'hui animateur au *Point*, se rappelle que le poste de Pékin était bilingue. «Nous faisons quatre médias (la radio et la télé dans chaque langue)». Un travail considérable pour le reporter, compensé par une cote d'écoute assez spectaculaire, merci. Dans le cas de M. Lépine, la cote était d'autant plus intéressante que CNN n'avait pas, à l'époque, de correspondant à Pékin. La chaîne américaine diffusait les topos de M. Lépine.

Mais la politique des reporters bilingues a ses limites et à Radio-Canada, on est bien conscient qu'il s'agit là d'une exigence qui ne peut convenir à tout le monde.

«La politique des personnes bilingues n'est pas mise de côté mais n'est pas systématique. Il n'y en a pas des masses, des personnes bilingues», dit Claude Saint-Laurent. Il reste que si les prochaines nominations de CBC ne jailliront pas sur Radio-Canada, Céline Galpault et Don Murray feront, eux, leurs reportages dans les deux langues.

Mais le problème n'est pas simple. Car au-delà de la langue, les deux réseaux ont aussi, parfois, des points de vue différents. Les francophones sont par exemple beaucoup plus intéressés par la vie quotidienne des Moscovites que les anglophones qui sont férus de politique russe.

Plusieurs observateurs font aussi valoir que l'arrivée de la chaîne d'information continue au réseau anglais et l'éventualité d'une chaîne semblable au secteur français viennent alourdir drôlement la tâche de travail du correspondant. Faire des reportages pour quatre télévisions et deux radios, ce n'est pas une mince affaire!

Il reste que même si le secteur français fait beaucoup d'efforts pour informer ses téléspectateurs de ce qui se passe ailleurs dans le monde, les ressources resteront moins importantes qu'au secteur anglais. Situation que les cotes d'écoute n'expliquent pas puisque Bernard Drome est aussi populaire que Peter Mansbridge, si l'on tient compte de la petitesse de la population du Québec.

Depuis qu'il a placé son heure quotidienne de nouvelles et de commentaires à 21h, CBC enregistre des cotes se situant aux alentours de 1 million de téléspectateurs. «Nous avons des bonnes et des mauvaises journées, commente le porte-parole de CBC à Toronto en faisant état, sur une plus longue période, d'une modeste croissance».

Les émissions quotidiennes d'information à Radio-Canada demeurent très écoutées. Près de 700 000 personnes en moyenne regardent le téléjournal chaque soir. *Le Point* (en excluant *Le Point médias* le vendredi soir) attire une moyenne de 456 000 téléspectateurs.

Au cours des quatre dernières années, Radio-Canada a consacré environ 35% des 24 minutes de son téléjournal à l'information internationale, comparativement à 30% pour l'information nationale.

«Ce n'est pas la demande des gens qui nous amène à faire beaucoup d'information internationale. C'est le fait que ça fait partie de notre mandat».

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3444
(514) 985-3444
(514) 985-3399
1-800-363-0305

- Extérieur (sans frais) -

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par mandat et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355